

INTRODUCTION

Madagascar a obtenu son indépendance depuis 45ans. Il fait encore partie des pays les plus pauvres du monde. Cette pauvreté se concentre dans le milieu rural car 80% de la population y vivent. Déjà prouvé depuis longtemps, le développement d'un pays nécessite la collaboration de toute la population aux activités génératrices de revenu. Une solution de développement est donc de faciliter l'accès de toute la population, même les plus vulnérables aux moyens financiers qui permettraient de développer leur production.

Dans le but de lutter contre la pauvreté et la propagation du secteur informel, le gouvernement malgache, dans le DSRP¹ : Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté, fit adopter une politique d'ouverture favorable aux microfinances, due à la loi de 1996. Cette politique vise les ménages exclus du système bancaire classique, à adhérer dans les institutions de microfinance mutualistes (IMF)² et dans les institutions de microfinance non mutualistes financières (INMF)³. La microfinance est une activité d'épargne et de financement des petits producteurs ruraux et urbains.

Par les conditions simplifiées de ces institutions de microfinance, on analyse le développement économique par l'amélioration du PIB⁴, ce qui nous amène dans le cadre de ce mémoire qui a pour thème : **“LA PART D’UNE MICROFINANCE DANS LE DEVELOPPEMENT DE MADAGASCAR”**. L'objectif poursuit la démarche suivante : le dépôt d'épargne devenu crédit est transformé en investissement. Cet investissement permettra l'augmentation de la production, ce qui nous conduit au terme du développement de l'économie.

Tout au long de ce mémoire, nous allons essayer de démontrer que l'existence d'un organisme de microfinance est nécessaire au développement de Madagascar. Notre étude se base

¹ DSRP : Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté

² IMF : Institution en Microfinance Mutualiste Financière

³ INMF : Institution en Microfinance Non Mutualiste Financière

⁴ PIB : Produit Intérieur Brut

sur les institutions financières mutualistes en particulier le réseau ‘**CECAM**⁵ : Caisse d’Epargne et Crédit Agricole Mutuels’. Ce réseau a été choisi pour sa grande envergure, c’est l’un des plus puissants de Madagascar vu sa répartition et ses nombres d’adhérents.

Cet ouvrage comporte trois parties :

Premièrement, ***La généralité sur la microfinance*** : cette partie englobe les définitions et les diverses théories utilisées dans le système de la microfinance ainsi qu’un historique de la microfinance malagasy

En second lieu, ***La présentation de l’institution CECAM*** : il s’agit de définir le fonctionnement du réseau, ses projets, ses avantages et ses limites

Et enfin, ***La microfinance et développement*** : cette partie étudiera les impacts socio-économiques du microfinance suivi d’une recommandation pour le réseau

⁵ CECAM : Caisses d’Epargne et Crédit Agricole Mutuels

PARTIE 1: GENERALITE SUR LA MICROFINANCE

La microfinance désigne le financement des petites activités quelque fois informelle des agriculteurs. On ne peut se réduire à cette définition car nombreux sont les activités et termes utilisées dans le secteur microfinance. Ainsi, avant d'entrer dans le vif du sujet, il est important de définir quelques termes et théories utilisées dans le domaine de la microfinance. Et pour mieux connaître la situation actuelle de la microfinance malagasy, nous allons retracer son histoire. Cette partie sera donc consacrée à :

- **La définition**
- **Les théories applicables à la microfinance**
- **L'histoire de la microfinance à Madagascar**

CHAPITRE 1 : DEFINITIONS

Ce chapitre qui est consacré aux définitions des termes qui constituent la microfinance comprendra :

- Premièrement : la microfinance
- Deuxièmement : les axes principaux et les objectifs
- Troisièmement : l'environnement de la microfinance et du mutualiste

1. MICROFINANCE

Le mot microfinance est composé du terme “MICRO” qui veut dire “petit” et du mot “FINANCE” qui veut signifier en matière économique “fournir des capitaux”. On peut classer comme une première définition de la microfinance, un petit financement entre les agents économiques.

Deuxièmement, la microfinance est “l’offre de services financiers à une clientèle pauvre, composée notamment des agriculteurs, des petits travailleurs ou microentrepreneur, qui n’ont pas accès au système bancaire formel. Ces services financiers sont plus souvent le crédit et l’épargne.”⁶

La microfinance est donc un système d’épargne et de crédit pour les pauvres pour financer des projets susceptibles de favoriser le développement de l’économie. Elle constitue des intermédiaires financiers pour les citoyens à faible revenu, intégrant les marchés financiers formels avec les marchés réels mais informels et offrant des services financiers à des entrepreneurs et à des communautés qui n’ont pas accès aux banques. Elles permettent aux pauvres d’accumuler des actifs par l’intermédiaire soit par la mobilisation de l’épargne ; soit par l’investissement productif par emprunts

2. AXES PRINCIPAUX ET OBJECTIFS

Définir les axes principaux et les objectifs de la microfinance est très important pour déterminer pourquoi elle est significative pour l’essor économique des pays en développement. Ainsi, cette partie traitera différemment :

- Les axes principaux
- Les objectifs de la microfinance

⁶Source : LEDGERWOOD, “Manuel de microfinance”, 1999

2.1. LES AXES PRINCIPAUX

La microfinance figure parmi les volets essentiels des efforts du gouvernement pour réduire la pauvreté en finançant le secteur informel, pour la promotion du développement rural et pour l'accès à des ressources financières pour les groupes marginalisés. La microfinance est axée sur :

■ L'incitation à la production

Par l'obtention de financement, les agents économiques peuvent investir. Par ces investissements, les paysans pourraient acheter des engrains, des matériels qui suivent la technologie moderne et surtout des semences de haute qualité. On peut s'attendre à une meilleure augmentation de la production, si les paysans pourront bénéficier de ce financement. A Madagascar, la population n'arrive plus à satisfaire les besoins de la population à cause des problèmes que rencontrent les agriculteurs et les entrepreneurs. Ces problèmes sont souvent causés par l'insuffisance de financement. Il est très important d'accroître la production par la présence d'une microfinance.

■ L'accroissement de la productivité

Pour une amélioration de la productivité, il faut augmenter les rendements et avoir une efficacité du travail. Cela est impossible tant que les agriculteurs ne font pas d'investissement. Les institutions de microfinance peuvent émettre des crédits aux paysans. Ainsi, la mobilisation des épargnes ou dépôts permettra le financement des investissements. On peut combattre la pauvreté par l'accroissement de la productivité si toutes ces conditions sont satisfaites.

■ La lutte contre la thésaurisation

A cause de l'inexistence des institutions bancaires dans le milieu rural, ou par peur d'y d'accéder, les paysans conservent leur argent : par exemple en or, en bovin, en bâtiment et quelque fois non utilisation d'argent. Cette peur de placer l'argent constitue un problème majeur dans les pays en développement comme Madagascar. Mais tant qu'il n'y aura pas de mobilité des capitaux, il n'y aura pas de signe de développement. La place de la microfinance est donc d'approcher les paysans et de les inciter à utiliser leur argent dans des secteurs de production ou de les placer dans ces institutions d'épargne pour être le moteur de développement dans un temps futur

2.2. LES OBJECTIFS DE LA MICROFINANCE

Après la définition de ces axes principaux, on peut tirer les différents objectifs de la microfinance. Les institutions de microfinance assurent la fourniture à long terme des services essentiels pour ceux qui sont exclus habituellement des circuits formels de financement. Ces institutions :

- Servent de sources formelles de financement pour les microentreprises et surtout aux agriculteurs. C'est le premier objectif de la microfinance, toute sorte de projet a besoin de financement afin de tirer des profits et permettre un développement économique
- Offrent aux communautés des dépôts sûrs et rémunérateurs pour l'épargne des ménages. L'épargne des membres sert de fonds pour le financement des projets d'autres adhérents avec l'aide de bailleur de fond. Et comme tout dépôt dans les institutions financières, la microfinance a son propre taux d'épargne pour rémunérer ces dépôts
- Offrent de services financiers complémentaires tels que le transfert de fond

3. ENVIRONNEMENT DE LA MICROFINANCE ET DU MUTUALISME

Les institutions de microfinance sont différentes des autres institutions financières telles que les banques et les assurances. L'étude des caractéristiques de la microfinance et celles des mutualismes dans cette sous partie permettra de faire cette distinction

■ Microfinance : Le secteur de la microfinance est né des initiatives de lutte contre la pauvreté. La microfinance assure le rôle d'intermédiation financière dont l'intégration des objectifs sociaux En effet, les institutions de microfinance ou IMF intègrent une approche sociale à leur service et favorisent le développement “humain” d'une communauté

On rencontre différentes formes de microfinance telles que les ONG⁷, les coopératives d'épargne et de crédit, autres institutions encore inexistantes à Madagascar. Les IMF constituent généralement de l'épargne et de crédit. Mais certaines institutions à travers le monde octroient des services d'assurance et de paiement, ce système est encore inexistant à Madagascar

■ Mutualisme : c'est un système ou une association de personnes ayant un but social de prévoyance, de solidarité ou d'entraide grâce à la cotisation de ses adhérents. Les sociétés mutualistes sont différentes des sociétés capitalistes car leurs principes sont fondés sur l'égalité de tous ses membres. De ce fait le “mutualisme” désigne “un système de solidarité sociale fondée sur l'entraide mutuelle des membres qui se matérialise principalement par le paiement de cotisation au sein d'une société à but non lucratif”⁸.

⁷ ONG : Organisation Non Gouvernementale

⁸ Source :Dictionnaire Hachette

Les principes de base du mutualisme se résument en sept qui sont les suivants⁹ :

- L'adhésion volontaire ouverte à tous
- Le pouvoir démocratique exercé par les membres
- La participation économique des membres
- L'autonomie et l'indépendance
- L'éducation et la formation
- La coopération entre les mutuelles
- L'engagement envers la communauté

Les institutions mutualistes se caractérisent de la manière suivante :

- L'institution appartient à tous les membres
- Son objectif est de satisfaire les besoins de ses membres
- Pour les prises de décision, tous les membres sont égaux et ont les mêmes droits
- Elles sont administrées par les membres eux mêmes

La microfinance peut être considérée comme un système de collecte d'épargne et d'octroi de crédit. De ce fait, elle a pour but de développer la production et essaie d'intégrer les membres dans une entraide mutuelle

⁹ Source : Association Professionnelle des Institutions Mutualistes(APIFM) – “Rapport en 2000”

CHAPITRE 2 : HISTORIQUE DE LA MICROFINANCE A MADAGASCAR

La microfinance est récente à Madagascar. Le problème de financement des agriculteurs a entraîné la création des différentes institutions de microfinance afin de permettre d'aider la population malgache à lutter contre la pauvreté. Ce chapitre se divise en 3 sous chapitres :

- L'origine de la microfinance
- Les acteurs de la microfinance
- La phase de développement et de croissance

1. SON ORIGINE

A Madagascar, le projet de microfinance a débuté par la banque Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra (BTM)¹⁰ en 1976. Elle a placé un crédit agricole pour financer les projets d'agriculture qui sont en place. Elle est reprise en 1999 par Banks Of Africa (BOA)¹¹ dans le cadre de sa privatisation. A cette époque, BTM était la seule banque dans le secteur de la microfinance. Le crédit agricole est un crédit pour les agriculteurs pour améliorer leur productivité à travers des achats de matériaux et les salaires de la main d'œuvre

Dans ses premières années, en accordant ses crédits à des particuliers, la banque BTM constatait un taux d'impayés très élevé, ceci dû à une perception populaire que la BTM était une banque d'Etat et il est inutile de rembourser ses crédits. Ceci a causé des pertes considérables. La BTM a réorganisé son mode de crédit agricole en n'accordant la plupart de ses prêts qu'à des groupes de solidarités des paysans telle que l' Association de Crédit à Caution Solidaire (ACCS)¹², aux associations paysannes d'épargne et de crédit : Mutuelles d'Epargne et de Crédit (MEC)¹³ et aux Greniers Communautaires Villageois des paysans : GCV¹⁴

¹⁰ BTM : Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra

¹¹ BOA : Banks Of Africa

¹² ACCS : Association de Crédit à Caution Solidaire

¹³ MEC : Mutuelles d'Epargne et de Crédit

¹⁴ GCV : Grenier Communautaire Villageois

¹⁵ “Les prêts de la BTM ont été octroyés pour le crédit de faisances – valoir, d'exploitation, d'investissement, de stockage et à la collecte. Les crédits varient de 3 mois à 5ans. Les taux d'intérêt annuels effectifs ont été de 26%. Des garanties sont fournies pour la plupart des prêts de groupes

Avant la privatisation de la BTM, 29 des 70 agences avaient des programmes de microfinance. Au 31 Décembre 1996, ces 29 agences de microfinance disposaient :

- des dépôts d'épargnes s'élevant à 37,2 Milliards de Fmg intervenant pour 5,1% de tous les dépôts d'épargnes de la banque BTM
- des encours de crédit de 23,1 Milliards de Fmg, soit 8,7% de tous les encours de crédit de la banque BTM

Depuis la privatisation, les opérations de microfinance de la BTM-BOA ont diminué. Seules 10 peuvent être considérées comme des agences de microfinance. Au 31 Décembre 1999, ces 10 agences disposaient

- de dépôt d'épargne de 55,4 Milliards de Fmg
- d'encours de crédit s'élevant à 16,9 Milliards de Fmg”

2. LES ACTEURS DE LA MICROFINANCE

La microfinance est relativement récente à Madagascar. Elle connaît de nombreuses institutions mutualistes et non mutualistes qui agissent dans différentes régions. Un certain nombre de partenaires techniques et financiers apportent leur assistance, on peut citer : l'Union Européenne, la Banque Mondiale, l'AFD¹⁶, le GTZ, le KFW, l'USAID¹⁷, la Coopération Suisse, PNUD¹⁸, le FENU¹⁹ et d'autre ONG

2.1. LES INSTITUTIONS FINANCIERES MUTUALISTES : IFM

²⁰ Les IFM regroupent 4 réseaux dont :

¹⁵ X – “Microfinance à Madagascar” Banque Mondiale, 2000

¹⁶ AFD : Agence Française de Développement

¹⁷ USAID : United States Agency for International Development

¹⁸ PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

¹⁹ FENU : Fonds d'Équipement des Nations Unies

²⁰ Source : X – “Microfinance à Madagascar” Banque Mondiale, 2000

- Le réseau CECAM : Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels, appuyées par la Formation pour le Renouveau de la terre ou FERT²¹ dans les régions de Vakinankaratra, Bongolava, Itasy et Sofia – Androna. Elle compte 20028 membres
- Le réseau Ombon-Tahiry Ifampisamborana Vola (OTIV)²² appuyé par le Développement International Desjardins dans les régions de Toamasina, Lac Alaotra et la région périphérique d'Antananarivo. Il compte 25096 membres
- Le réseau AECA²³ : Association d'Epargne et de Crédit Autogéré, assistée par la Centre International de Développement et de Recherche : CIDR²⁴. Implanté dans la région d'Ambato-Boeni, il compte 3132 membres
- Le réseau Tahiry Ifamonjena Amin'ny Vola (TIAVO)²⁵ : de la région de Fianarantsoa, assisté par le conseil mondial de coopératives et de crédit d'Afrique (WOCCU²⁶/ACECA²⁷). Il compte environ 3765 membres
- Un autre réseau mutualiste ADEFI²⁸, projet de la Coopération Française est en train d'émerger et dont 2235 adhérents ont déjà pu bénéficier de crédit

Les cadres réglementaires régissant les institutions de crédit et les institutions mutualistes ont été finalisés en 1998 :

- Le décret 98-085 du 27/01/98 porte sur la fixation du capital minimum des Institutions de crédit. En application de l'article 21 de la loi n° 95-030 du 22 Février 1996 et au contrôle des établissements de crédit ayant leur siège social à Madagascar. Ces établissements doivent disposer au jour de la constitution d'un capital d'un montant au moins égal aux :
 - ▶ Pour les Banques territoriales, extraterritoriales et les institutions financières spécialisées : six milliards Fmg
 - ▶ Pour les établissements financiers : deux milliards Fmg

²¹ FERT : Fondation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre

²² OTIV : Ombon-Tahiry Ifamfisamborana Vola

²³ AECA : Association d'Epargne et de Crédit Autogérée

²⁴ CIDR : Centre International de Développement et de Recherche

²⁵ TIAVO : Tahiry Ifamonjena Amin'ny Vola

²⁶ WOCCU : World Council of Credit Unions

²⁷ ACECA : Association des Coopératives et de crédit d'Afrique

²⁸ ADEFI : Action pour le DÉveloppement et de FInancement de microfinance

■ Le décret d'application n°98/127 de la loi n°95-030 du 22 Février 1996 et la loi n°96-020 du 04 septembre 1996 concernent les Institutions mutualistes. Les IFM doivent avoir lors de leurs constitutions, un capital social minimum de

- 300 000 Fmg pour une mutuelle d'Epargne et de Crédit
- 5 000 000 Fmg pour une union mutuelle ou une Association Mutualiste d'Epargne et de crédit
- 50 000 000 Fmg pour une association de société de caution mutuelle, une fédération d'union

Source : Banque Mondiale “Rapport économique et financier”1998

2.2. LES INSTITUTIONS MICROFINANCES NON MUTUALISTE FINANCIERE OU INMF

²⁹ “Les non mutualistes sont constituées par les préIMF sous forme d'association (ADEVA, APEM³⁰, ANAE³¹) ; sous forme de projet (AGR/FID³², FENU, EAM³³, FAO³⁴/ oléagineux, PSO et Volamahasoa) ; sous forme d'ONG (CDA)³⁵ ; les préIMF émanant des religion (SAF-FJKM)³⁶ ; les préIMF ayant un statut de société à risque (SIPEM)³⁷ et les préIMF sous forme de société anonyme (HASYMA)³⁸,,

3. PHASE DE DEVELOPPEMENT ET DE CROISSANCE

Les IMF font leur première apparition vers les années 1990. L'évolution de ce secteur a connu 3 phases de développement

3.1. PHASE D'IMPLANTATION (1990-1995)

Financées par des bailleurs de fonds, neuf institutions de microfinance furent créées. Il s'agit des institutions suivantes

- AECA/CIDR en 1990 dans la région de Marovoay

²⁹ Source : X - “Rapport économique et financier” Banque Mondiale, 1998

³⁰ APEM : Association pour la Promotion de l'Entreprise à Madagascar

³¹ ANAE : Association Nationale pour des Actions Environnementaux

³² FID: Fonds International pour le Développement

³³ EAM :Entreprendre à Madagascar

³⁴ FAO : Food and Agriculture Organisation

³⁵ CDA :

³⁶ SAF-FJKM : Sampan'asa Fampandrosoana

³⁷ SIPEM : Société d'investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar

³⁸ HASYMA : Hasy Malagasy

- CECAM/FERT en 1993 dans la région du Vakinankaratra
- OTIV/DID³⁹ en 1994 dans la région de Tamatave et du Lac Alaotra
- TIAVO/WOCCU en 1995 Antsirabe
- ADEFI en 1997 intervenant par système de partenariat entre Antananarivo et Tuléar
- SIPEM en 1990 à Antananarivo
- EAM en 1990 avec le partenariat du PNUD et du BIT⁴⁰
- VOLAMAHASOA/CIDR en 1993 dans le sud de l'île
- Il est à remarquer que la Caisse d'Epargne de Madagascar (CEM)⁴¹ est la plus ancienne institution qui se spécialise dans la collecte d'épargne du public. La CEM a les caractéristiques suivantes :

- ▶ C'est une association d'épargne et de crédit d'affiliation. On doit être membre pour être éligible aux services d'une CEM
- ▶ On mobilise un capital bon marché et on minimise les risques en exigeant des membres d'effectuer un dépôt d'épargne minimum comme préalable à l'éligibilité pour un emprunt
- ▶ Le risque de crédit est limité davantage en faisant recours à un mécanisme autofinancé de garantie

3.2. PHASE DE DEVELOPPEMENT ET DE CROISSANCE (1996-2001)

Les IMF ont renforcé leur place au sein des différentes communautés financières. On rencontre une croissance au niveau de couverture géographique et un renforcement de potentiel par divers regroupements. Ainsi, au cours de cette période, quelques faits sont à considérer

- L'OTIV/DID ouvre de nouvelles caisses dans la zone d'Antananarivo, dans le SAVA et à Antsiranana en 2000
- CECAM étend ses activités dans les régions d'Amoron'i Mania, du Vakinankaratra, sur les hautes terres, dans l'Imerina, Bongolava, Itasy (Moyen Ouest), Sofia (Nord Est) et dans le Menabe
- TIAVO étend son réseau avec l'aide de l'opérateur IRAM sur le littoral Est
- AECA/CIDR met en place une nouvelle caisse à Ambato-Boeni

³⁹ DID : Développement International Desjardins

⁴⁰ BIT : Bureau International du Travail

⁴¹ CEM : Caisse d'Epargne de Madagascar

■ EAM/PNUD/BIT étend ses activités dans les 6 provinces

Cette période est également marquée par l'apparition d'une nouvelle structure de microfinance : "les pré institutions de microfinance" qui exercent des activités de microfinance mais n'appartiennent à aucune des deux structures d'IMF existants

L'évolution des activités des IMF est illustrée par le tableau suivant

Tableau 1 : Evolution des activités des IMF de 1996-2000⁴²

Années	1996	1997	1998	1999	2000
Nombre des mutuelles	160	205	248	271	336
Nombres des membres	18 063	29 444	47 472	60 775	92 946
Encours de dépôts en millions [Fmg]	968	2 870	6 400	9 595	37 083
Encours de crédit en millions [Fmg]	7 737	11 448	16 583	23 517	37 813
<i>Source : "Rapport APIFM ",⁴³ 2000</i>					

Durant cette période (1996-2000) de croissance, on rencontre une augmentation de mutuelle de 47,6%. En 2000, par rapport à celui de l'année 1996, le nombre des membres est multiplié de 5. D'où une augmentation de 2,6% du dépôt encours et 20,46% de l'encours de crédit

En ce qui concerne les nombres d'antenne, de caisse et de sociétaire, le tableau suivant illustre les différentes répartitions pour chaque réseau

⁴² Source : X – "Rapport APIFM ", 2000

⁴³ APIFM : Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualistes

Tableau 2 : Présentation des IMF⁴⁴

Nombre de réseau	Nombre d'antenne	Nombre de caisse	Nombre de sociétaire			
			Homme	Femme	Personne morale	Total
CECAM	6	137	19 256	7 012	59	26 327
TIAVO	1	25	2 476	1 641	231	4 348
OTIV	4	67	19 101	14 464	1 253	34 818
AECA	3	54	3 062	1 521	25	4 608
ADEFI	4	12	0	0	2 580	2 580
TOTAL	18	295	43 895	24 638	4 148	72 681

Source: ‘Rapport APIFM’, 2000

CECAM possède le plus grand nombre d'antennes et de nombre de caisses. Elle occupe 47% des caisses existantes à Madagascar parmi les cinq institutions mutualistes financières existantes

L'institution OTIV dispose d'un grand nombre de sociétaire jusqu'en 2000

En général, le nombre d'adhérents masculins est plus élevé dans toutes les institutions. Les femmes n'occupent que 34% des adhérents

Les adhérents de l'ADEFI sont des personnes morales car cela fait partie de son statut

3.3. SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES

- Si on se réfère à la courbe de vie de l'entreprise, la plupart des institutions de microfinance (IMF) sont en pleine phase de maturité. En effet, l'encadrement technique fourni par les agences d'implantation commence à en avoir des résultats
- Actuellement, les IMF commencent à cibler les gens habitant les zones urbaines sans exception et avec toutes catégories de revenus. Cela permet aux IMF de développer leurs activités et de maximiser leur rentabilité et dans le but d'avoir une indépendance financière
- Les agents d'implantation se détachent peu à peu des IMF sous leur responsabilité

⁴⁴ Source : X – “Rapport APIFM”, 2000

A Madagascar, la microfinance commençait en 1976 par la banque BTM. Apres 2 types d'institutions de microfinance se sont créées : les Institutions Mutualistes Financières (IMF) et Les Institutions Non Mutualistes Financières (INFM). Ces institutions se développent et intéressent de plus en plus la population malgache

CHAPITRE 3 : LES THEORIES APPLICABLES A LA MICROFINANCE

Les activités principales dans un programme de microfinance concernent l'Epargne, le crédit et dans le but de financement et de l'investissement. Ces 4 termes économiques occupent une place fondamentale dans les analyses et théories économiques. Il est important donc de comprendre comment la microfinance est un terme économique très abordable. Ainsi dans ce chapitre, on traitera :

- L'épargne
- Le crédit
- Le financement
- L'investissement

1. L'EPARGNE

La collecte d'épargne est la première activité des institutions de microfinance. Il nous est important d'étudier

- Sa définition
- Ses objectifs
- Le rôle économique de l'épargne

1.1. DEFINITION⁴⁵

L'épargne est une partie du revenu qui n'est pas affectée à la consommation. En plaçant la somme dans des établissements financiers, la capitalisation des intérêts se fait annuellement. Pour une définition plus simple, épargner signifie tout simplement faire de l'économie. L'épargne est donc un acte de renonciation à une satisfaction immédiate au profit d'une satisfaction future.

⁴⁵ Référence : ZERAH DOV : "L'Economie par les textes" ; BREAL, Paris 1993

Autrement, l'épargne est une consommation reportée dans le futur, le produit attendu du placement de l'épargne devrait permettre d'avoir un pouvoir d'achat supérieur et donc in fine, d'obtenir une consommation d'un niveau plus élevé. Le prix de cette privation initiale est, pour les classiques, le taux d'intérêt. Celui ci permet de faire l'arbitrage dans le temps et donc d'apprécier ce qui est avantageux : consommer immédiatement ou reporter sa consommation après avoir fait acte d'épargne. De ce fait, le taux d'intérêt a été présenté par les classiques, comme le déterminant principal de l'épargne, au delà du tempérament avariciaux de l'agent économique ou des circonstances imprévisibles auxquelles il aura à faire face et qui nécessitent une épargne préalable.

Le niveau d'épargne est déterminé par le revenu et que le taux d'intérêt permet de faire les arbitrages entre les différentes formes de placement. Dans certains cas particuliers, des taux d'intérêt attractifs peuvent conduire à des comportements de privation et d'épargne

1.2. POURQUOI EPARGNER

La demande de service d'épargne est davantage de la part des ménages à faible revenu et des microentrepreneurs du secteur informel. Avec ou sans accès aux banques, les gens font de l'épargne pour satisfaire un certain nombre de besoin :

- les cas d'urgence, en particulier en matière de santé ou de catastrophes naturelles
- les paiements tels que les frais de scolarité et des améliorations du logement
- les irrégularités des flux de revenus, généralement saisonniers ou cycliques
- les opportunités d'investissement en affaires, généralement avec de délais de réalisation très court
- les obligations sociales
- la vieillesse et l'incapacité en particulier vue l'inexistence de système de sécurité sociale publique

Par conséquent, si une institution de microfinance fournit un service d'épargne qui soit sûr, accessible et qui offre un rendement raisonnable, cette importante population ignorée par les banques va transférer au moins une partie de son épargne dans l'institution financière formelle.

1.3. LE ROLE ECONOMIQUE DE L'EPARGNE

L'épargne a une grande importance dans l'économie. C'est pour cela que les grands économistes traitent particulièrement ce sujet

■ [L'épargne source de richesse chez les classiques](#)

Pour l'accroissement de la production, le capital est une condition qui détermine la rapidité de son accroissement. L'épargne est ainsi un élément essentiel du circuit économique par ses liens étroits avec le capital, un des trois facteurs de production repérés par J.S Mill

Puisque tout capital est le produit de l'épargne, le capital appliqué à la production est susceptible non seulement de produire, mais encore de s'augmenter. Plus considérable est le profit qu'on peut faire par l'emploi du capital, plus puissant est le motif pour l'accumuler. L'épargne est ainsi fonction croissante du taux d'intérêt. Alors la perception classique de l'épargne repose ainsi sur un comportement de l'économie, tout en projetant dans le futur avec l'objectif avoué ou implicite de devenir riche.

■ Lors de l'évocation du circuit économique, il faut préciser que l'épargne a une importance sur le financement de l'investissement, elle assure de ce fait le maintien et la croissance du niveau de production. L'insuffisance de la mobilisation de l'épargne a donc des impacts sur les niveaux de production et sur les perspectives de l'économie nationale. Lors des calculs des grandeurs économiques, on constate que l'épargne est égale à l'investissement.

2. LE CREDIT

Le crédit, identiquement à l'épargne tient une grande place dans le développement économique. On analysera alors :

■ [Sa définition](#)

■ [Son rôle dans la croissance](#)

2.1. DEFINITION

Le terme crédit est utilisé pour désigner des transactions en nature ou en espèces effectuées en contrepartie d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu par avance. Alors, aussi bien pour financer ses travaux que pour constituer ses fonds de démarrage, en un mot, pour fonctionner convenablement, l'entreprise a besoin de crédit. Simplement, le crédit est un prêt

qu'une institution financière accorde à une personne ou à une entreprise afin de réaliser les projets de développement de leur production

2.2. LE ROLE DU CREDIT DANS LA CROISSANCE

- Pour étendre le champ d'activité, on doit se faire consentir des crédits à long terme. C'est en effet dans ce nombre important d'années que, ayant utilisé les crédits obtenus, les paysans (ou les entreprises) tireront profit de ces crédits par l'augmentation de leurs revenus, grâce auxquels ils se trouveront en mesure d'effectuer le remboursement de leurs créateurs.

- Pour ce qui concerne le crédit à moyen terme, cela se fait pour moderniser l'exportation par l'acquisition de matériel. Le profit est tiré dans un petit nombre d'années. Ce type de crédit est très rentable. Le développement de ce crédit est très remarquable depuis la deuxième guerre mondiale et il est l'une des caractéristiques de l'économie moderne

3. LE FINANCEMENT⁴⁶

Le fonctionnement de toutes les activités économiques a besoin de financement. Son but est d'améliorer la productivité des entreprises pour obtenir plus de profit. Dans cette partie consacrée au financement, on analysera :

- sa définition ;
- le cycle de financement ;
- la recherche des moyens de financement.

3.1. DEFINITION

Le financement est une activité de prêts. Pendant cette activité, les institutions financières ou un particulier fournissent des capitaux à une personne ou à un agent économique.

Les critères de sélection d'une modalité de financement sont multiples. L'opération et le niveau des taux d'intérêt sont des critères décisifs mais d'autres facteurs peuvent influencer les décideurs : l'épargne abondante ou non (la conjoncture), la volonté d'indépendance des dirigeants, la volonté de maintenir les bénéfices par action, la capacité d'autofinancement de l'entreprise, sa capacité d'endettement.

⁴⁶ Référence : ROUSSEAU Patrick : "Théorie financière et décision d'investissement"

3.2. LE CYCLE DE FINANCEMENT

Il faut trouver des liquidités pour financer les cycles d'investissement et les cycles de production d'où le cycle de financement. Au cours de ce cycle, l'entreprise se procure des ressources financières auprès des particuliers ; ensuite, elle rembourse suivant un calendrier donné les sommes qui ont été empruntées ou mises à disposition et paye des intérêts à ces particuliers

3.3. LA RECHERCHE DES MOYENS DE FINANCEMENT

La recherche de financement permet aux entreprises de lancer leurs activités pour améliorer leurs productions. C'est pour cela que chacune d'elles fait des études financières pour arriver à choisir quel type de financement faire

■ Premièrement, l'étude financière est d'abord orientée vers la recherche de financement. Pour acquérir des équipements, du matériel, des constructions ou pour constituer des stocks, un fond de caisse, l'entreprise doit trouver des sources de financement. Donc celle ci consiste dans :

- L'identification et la mesure des besoins de financement liés à l'activité courante et aux projets de développement de l'entreprise
- L'évaluation et le renforcement de ses possibilités internes de financement, c'est à dire des possibilités de réinvestissement des excédents que l'entreprise dégage par sa propre activité ou l'autofinancement
- L'établissement et le renforcement de contacts avec les apporteurs éventuels de capitaux externes, c'est à dire les partenaires susceptibles de fournir des fonds à l'entreprise (actionnaires, banquiers, les investisseurs divers, ...)
- La négociation des conditions de financement externe afin de ménager pour l'entreprise les ressources les plus adéquates possibles (notamment en terme de durées) ; le coût le plus faible possible.

■ On rencontre trois types de financement

- Le financement par fonds propres. Il s'agit du capital social, la réserve légale, la réserve statutaire, les autres réserves, report à nouveau, résultat de l'exercice
- Le financement par quasi-fonds propres. On rencontre les emprunts obligatoires. On peut assimiler à des financements quasi-fonds propre, le produit des immobilisations pour la valeur de leur revente si ces immobilisations ne sont pas indispensables à l'activité de l'entreprise

► Le financement par endettement. Il s'agit des emprunts extérieurs ; soit les emprunts obligatoires, emprunts bancaires, ou soit les autres établissements de crédit.

4. L'INVESTISSEMENT

Tous les grands économistes ont mis en évidence les impacts dans le développement économique de l'investissement. Ainsi, les institutions de microfinance favorisent le crédit afin d'augmenter les investissements. Cette partie relative à l'investissement comprendra :

- sa définition ;
- sa structure ;
- son rôle économique.

4.1. DEFINITION

“On définit l’investissement comme une opération réalisée par un agent économique (ménage, entreprise, l’Etat, ...) consistant à obtenir les biens de production tels que les équipements, les machines, les bâtiments,... .De ce fait, l’investissement représente un accroissement du capital technique de l’entreprise ; les dépenses qu’elles réalisent sont affectées et destinées à maintenir ou accroître son potentiel productif. En effet, l’investissement correspond à l’achat de biens qui vont servir plusieurs fois au cours du processus de production

Au sens étroit, la notion d’investissement désigne “une avance” en capital fixe, c’est à dire l’acquisition à des fins productives d’un bien durable ou immobilisé : un terrain, une construction, des équipements,... . Mais au delà de cette définition restrictive, l’application de la notion donne lieu à de multiples extensions qui n’en fournissent pas une perception précise. Par transposition successive :

- Pour l’économiste : investir c’est “échanger aujourd’hui un capital contre des revenus futurs d’un montant total supérieur au montant de l’investissement”
- Pour le comptable : les investissements sont des “immobilisations” liées à la notion de durée. L’actif immobilisé comprend les moyens de production destinés à durer dans l’entreprise et non destructible au premier usage. Ainsi distingue-t-il les immobilisations corporelles, incorporelles et financières

- Pour le financier : les investissements sont “des emplois durable de fond” qui doivent être financés par des ressources stables. Il est donc comme une avance immédiate de ressources monétaires destinées à susciter des revenus ou des réductions de charges monétaires dans le futur
- Pour le chef d'entreprise : les investissements sont nécessaires pour que l'entreprise reste performante. Le chef d'entreprise va s'attacher à classer les investissements en fonction de ses projets :
 - ▶ satisfaire une nécessité stratégique ou sociale
 - ▶ réduire les coûts
 - ▶ accroître les recettes⁴⁷

4.2. STRUCTURE D'INVESTISSEMENT

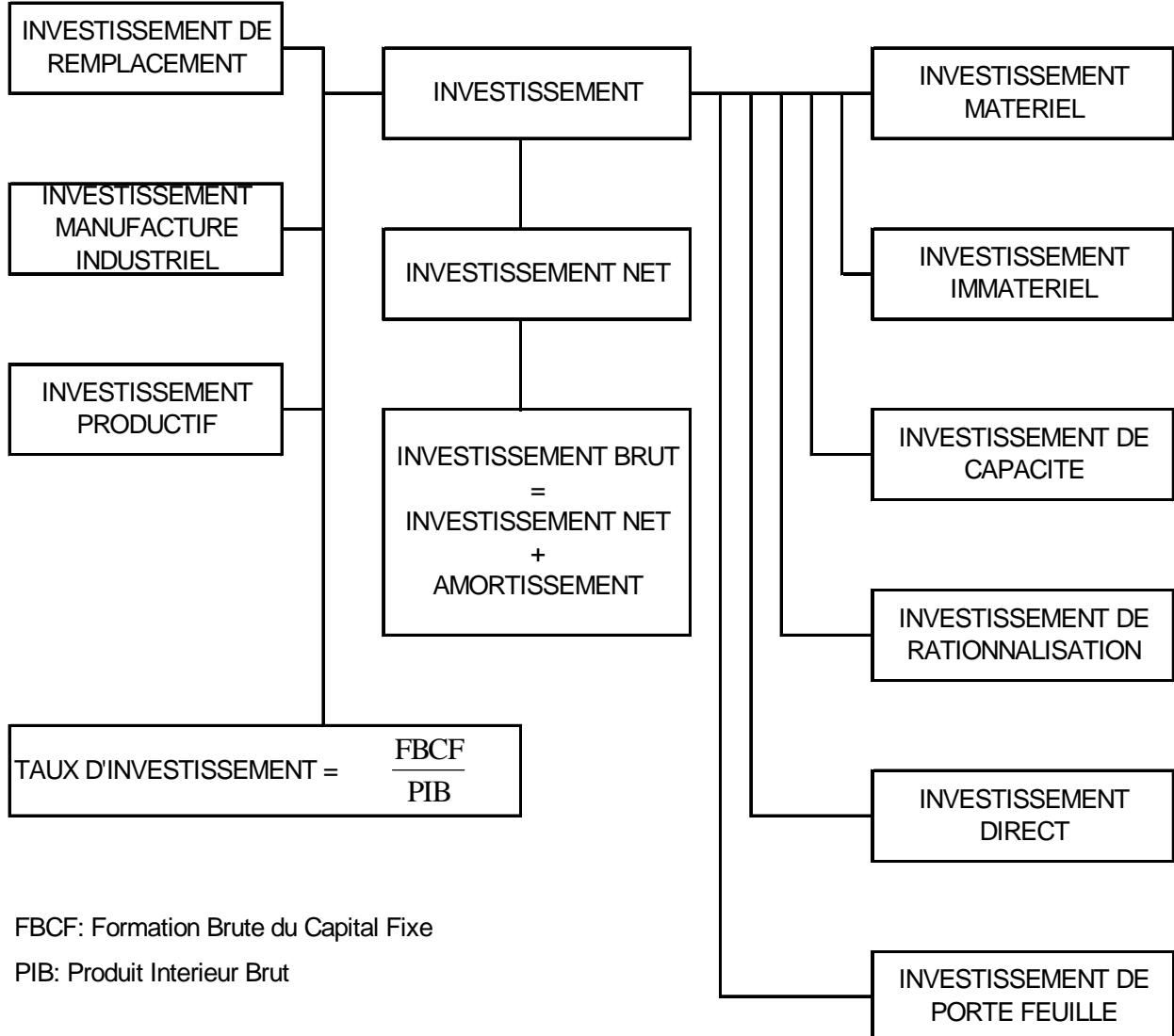
Le schéma 1 suivant représente les différents investissements qui peuvent se présenter dans une entreprise et les calculs s'y afférent

- Investissement de remplacement : il sert à renouveler les machines au moyen des amortissements réalisés
- Investissement productif : c'est un investissement de capital fixe qui est destiné à produire d'autre biens à l'exclusion des dépenses consacrées au logement et bâtiment par l'entreprise
- Investissement immatériel : c'est un investissement de ressources humaines lors de dépense de formation, de perfectionnement et de séminaires qui sont allouées aux techniciens, aux cadres, ...
- Investissement de capacité : c'est un investissement matériel, il permet l'acquisition d'une machine supplémentaire pour accroître la production
- Investissement de rationalité : il vise à diminuer le coût de production d'autant plus nécessaire en économie concurrentielle. En effet, la compétitivité de l'entreprise peut être renforcée par un investissement de productivité
- Investissement direct : il est lié au mouvement des capitaux entre les pays et il se réalise lors d'une création d'entreprise à l'étranger afin d'acquérir un pouvoir de décision effectif dans la gestion de cette entreprise

⁴⁷ Source : ROUUSEAU Patrick : “Théorie financière et décision d'investissement”

- Investissement de portefeuille : correspond à l'achat de parts ou d'actions de sociétés étrangères dans l'optique de rentabilité
- A des fins de comparaison internationale et du point de vue de l'économie nationale, il est déterminé un indicateur appelé taux d'investissement se rapportant à l'investissement comme étant égal à FBCF sur le PIB

Schémas 1 : Structure des investissements



4.3. LE ROLE ECONOMIQUE DE L'INVESTISSEMENT :⁴⁸

Si les taux d'intérêts réels positifs accroissent les charges financières des entreprises et contraignent à ne pas effectuer certains investissements, une baisse du taux d'intérêt ne constitue pas une assurance certaine d'une relance d'investissement. En suivant le raisonnement de K. Marx, celle-ci serait en tout état de cause impossible du fait de la baisse tendancielle du taux de profit.

Enfin, l'investissement n'est pas un but en soi, mais a pour objectif de produire et toute production supplémentaire entraînera de nouveaux profits et une part de la croissance économique si la demande le permet.

“Selon J.M Keynes, l'investissement est source de richesse. L'objectif est de déterminer le niveau d'investissement qui concourt à l'équilibre de plein emploi. L'investissement se trouve à la fois du côté de l'offre et de la demande puisque l'investissement stimule l'activité économique et favorise l'offre des biens et services en permettant de produire plus et mieux. Il existe une corrélation entre la croissance économique et le niveau d'investissement. Ceci est confirmé par le multiplicateur d'investissement ou multiplicateur keynésien.

On a $\Delta Y = k \Delta I$ avec

ΔY : variation de la production nationale

k : multiplicateur

ΔI : variation de l'investissement”,⁴⁹

Un investissement de départ va entraîner un accroissement plus important du revenu national grâce à l'augmentation de la consommation et de l'investissement qui en résulte. Dans ce cas, la croissance économique peut avoir un effet accélérateur sur l'investissement.

Les théories économiques reflètent la réalité économique. L'évolution de l'épargne, du crédit, du financement et de l'investissement permet alors le développement de l'entreprise. C'est pour cela que le gouvernement malgache veut inciter la population surtout les pauvres à intégrer dans ces institutions de microfinance pour le développement

⁴⁸ Référence : ZERAH Dov “L'Economie par les textes”, BREAL, 1993

⁴⁹ Référence : ZERAH Dov “L'Economie par les textes”, BREAL, 1993

PARTIE 2: PRESENTATION DE L'INSTITUTION CECAM

CECAM : CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT AGRICOLE MUTUELS

 CECAM fait partie des institutions en microfinance mutualiste financière. C'est en appliquant le programme du gouvernement : "lutter contre la pauvreté" que le réseau CECAM fut créé. Aider la population pauvre à développer leur activité serait l'objectif de CECAM en leur donnant un financement et en collectant des dépôts. Ce chapitre permet alors d'étudier et d'expliquer la représentation de l'institution CECAM en suivant 3 chapitres dont :

- En premier lieu : le fonctionnement de CECAM
- En second lieu : l'évaluation des projets CECAM
- Et enfin : l'identification des forces et des faiblesses du réseau CECAM

CHAPITRE 1 : LE FONCTIONNEMENT DE CECAM

CECAM a son principe de fonctionnement pour atteindre ses objectifs. La particularité de CECAM a fait d'elle la meilleure institution en microfinance à Madagascar. Ce chapitre traitera alors ce fonctionnement de CECAM en se basant sur :

- **La CECAM en question**
- **Les activités de CECAM**
- **L'évolution des opérations de l'URCECAM⁵⁰**

1. CECAM EN QUESTION

CECAM est l'une des premières IMF installées à Madagascar. Elle a dû suivre différentes étapes afin d'atteindre cette puissance en matière de microfinance. Pour mieux savoir tous ce qui concerne CECAM, voyons :

- **Son histoire**
- **Sa structure**
- **Son organisation**

1.1. SON HISTOIRE :

Une expérience pilote de crédit rural fondée par des groupes d'agriculteurs et d'éleveurs a été lancée en 1986 dans le Vakinankaratra et Amoron'i Mania. La constitution de cette institution financière est appuyée par deux ONG dont l'une malgache : l'Association pour la Valorisation et l'Extension de la Moyenne Mania –AVEAMM⁵¹ et par les Agriculteurs français : Fondation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre -FERT afin de résoudre les problèmes de financement rural.

En 1989, ces groupes d'agriculteurs créèrent une association professionnelle agricole : Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha -FIFATA⁵². Les premières caisses villageoises d'Epargne et de crédit sont mises en place. En 1993, ces caisses sont devenues Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels) CECAM. Leur fonctionnement est soutenu par les partenaires suivants :

⁵⁰ URCECAM : Union Régionale des CECAM

⁵¹ AVEAMM : Association pour la Valorisation et l'Extension de la Moyenne Mania

⁵² FIFATA : Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha

- International de Crédit Agricole et Rural -ICAR⁵³ ; ONG composé de FERT et de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est- CRCAM⁵⁴ de REIMS ;
- La Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF)⁵⁵ ; le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget (MEFB)⁵⁶ qui sont des institutions de tutelle et de supervision.
- Les partenaires institutionnels : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ; et l'Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualistes (APIFM)⁵⁷.
- Les bailleurs de fonds : La Commission Européenne FED⁵⁸ , l'Agence Française de développement Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels Développement AFD ; Rabobank (Pays-bas)- Intercoopération (Suisse)-GTZ (Allemagne)-PNUD-FAO-BIT.

En 1998, 6 URCECAM (Union Régionale des CECAM) dont Vakinankaratra, Amoron'i Mania, Itasy, Ivon'Imerina, La Sofia et Bongolava créent le réseau CECAM. Chaque URCECAM est constituée d'une mutuelle régionale regroupant plusieurs membres.

En 2000, se fait la constitution d'UNICECAM⁵⁹ (Union interrégionale des CECAM) et placement de 2 autres URCECAM : Analamanga et Menabe. Puis en 2003 ; la création de l'Etablissement financier central (INTERCECAM S.A) fut adoptée. L'équipe INTERCECAM organise des sessions de travail interrégionales des élus et des salariés de toutes les caisses régionales existantes.

Un Fonds International de Garantie Mutuelle ou FIGAM⁶⁰ a été mis en place afin d'assurer la cohésion financière du réseau. Adoptée par les six URCECAM le 5 Mai 1998, la création de FIGAM au sein du réseau CECAM s'inscrit dans le cadre de la mise en conformité du réseau avec les règles prudentielles sans casser sa dynamique croissance.

- Le principe général du FIGAM consiste à mutualiser les grands risques, c'est à dire à faire supporter par un fonds de garantie commun au réseau les risques qui dépassent les capacités d'une URCECAM

⁵³ ICAR : International de Crédit Agricole et Rural

⁵⁴ CRCAM : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est

⁵⁵ CSBF : Commission de Supervision Bancaire et Financière

⁵⁶ MEFB : Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget

⁵⁷ APIFM : Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualistes

⁵⁸ FED : Fonds Européen de Développement

⁵⁹ UNICECAM : Union Interrégionale des CECAM

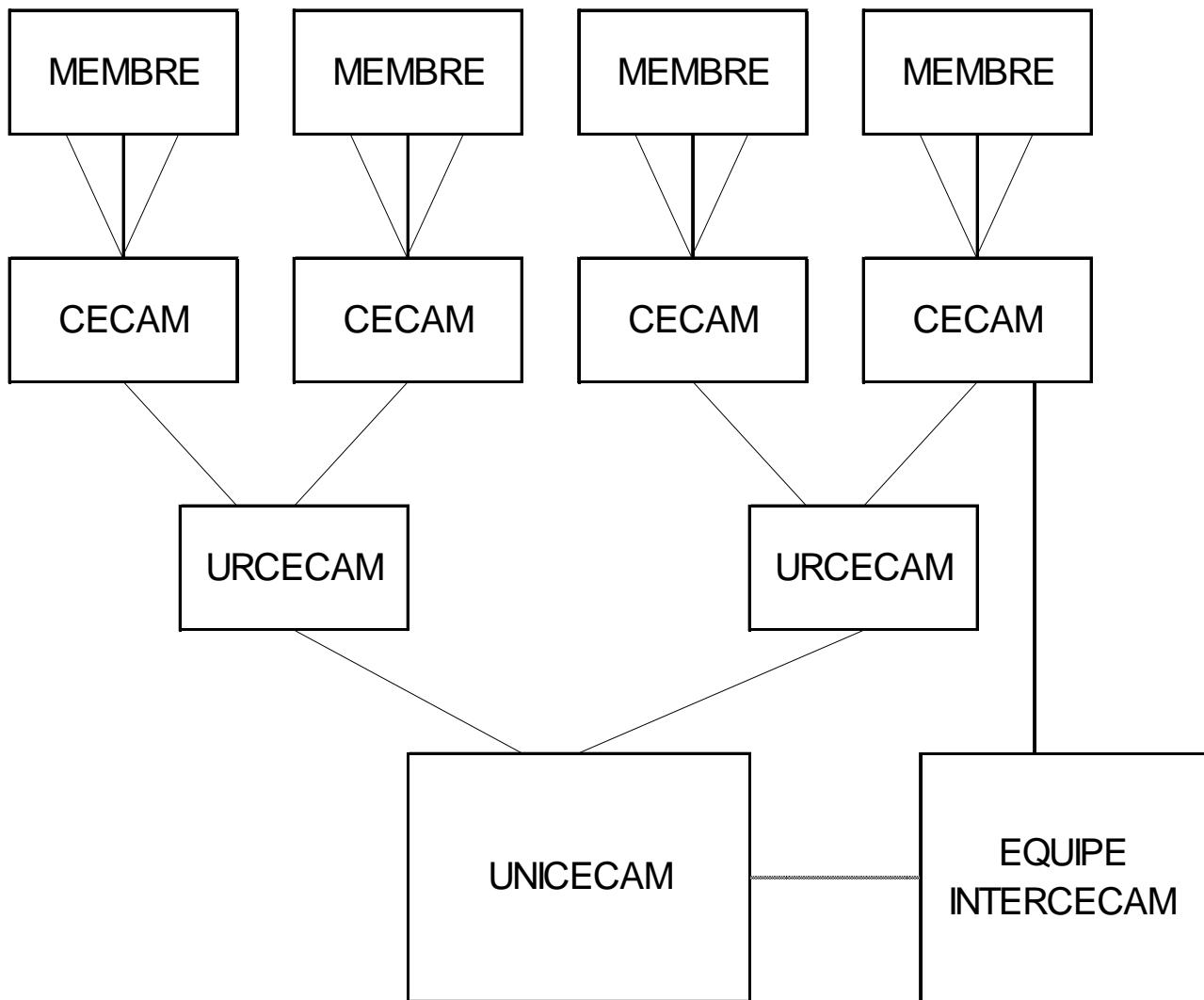
⁶⁰ FIGAM : Fonds International de Garantie Mutuelle

- Le fond mutuel FIGAM restreint chaque URCECAM de ne pas engager des crédits au delà de 200% de ses fonds propres disponibles

1.2. STRUCTURE D'UN RESEAU CECAM

Le schéma suivant illustre la structure du réseau CECAM

Schémas 2 : Structure du réseau CECAM



Source : URCECAM Analamanga

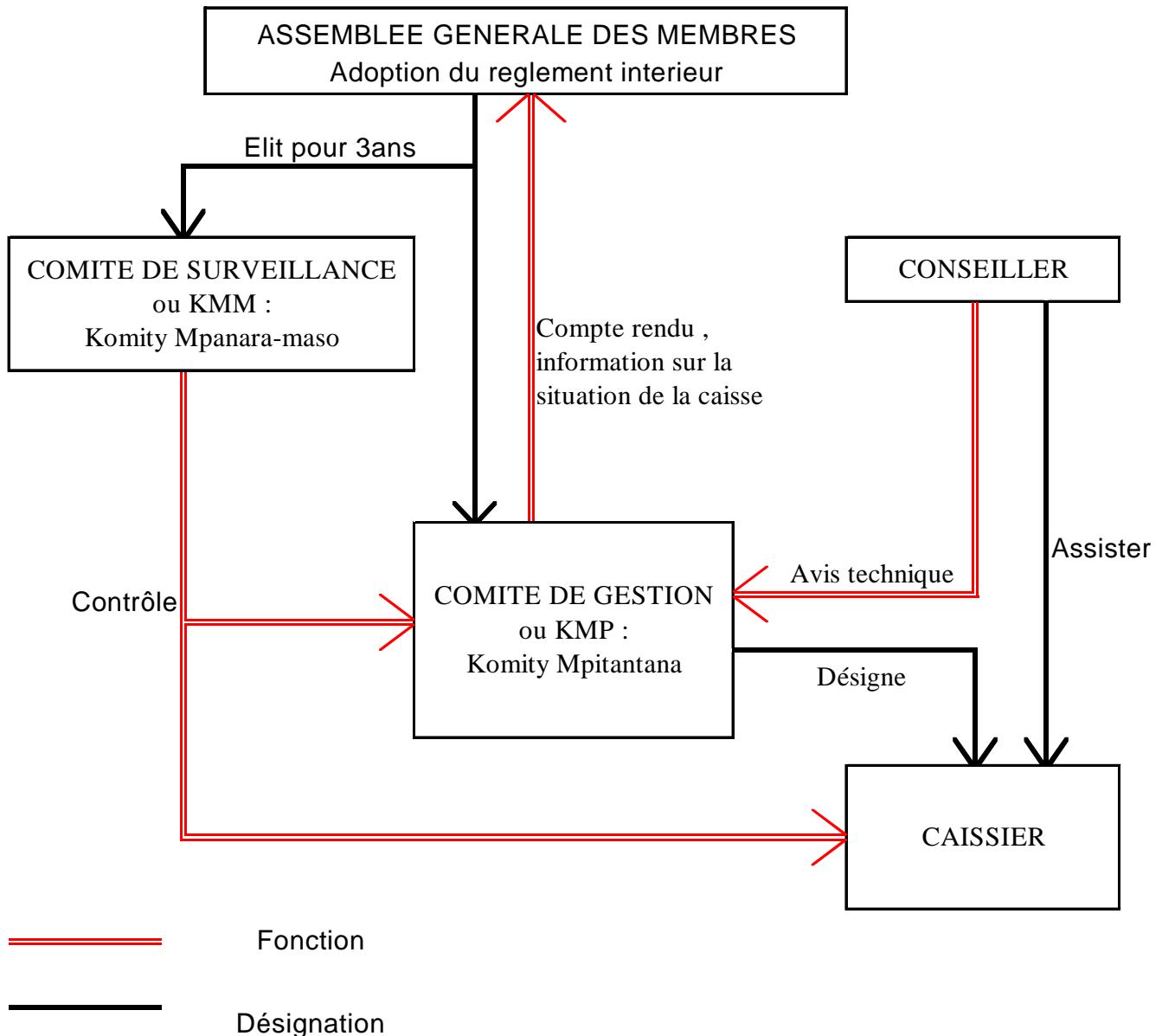
Au moins 50 personnes peuvent constituer une CECAM. Le regroupement de plusieurs CECAM tant urbaines ou rurales constitue l'URCECAM. L'ensemble des URCECAM forme l'UNICECAM et ces institutions sont régies par un établissement financier central INTERCECAM S.A. En 2005,

on estime 80 000 membres partagés dans 190 CECAM, 8 URCECAM, 1 UNICECAM et 1 INTERCECAM.⁶¹

1.3. ORGANISATION D'UN CECAM

Le schéma suivant montre l'organigramme d'une caisse CECAM

Schémas 3 : Organigramme d'un réseau CECAM



⁶¹ X – “Prospectus du réseau CECAM”, CECAM,-2004

Une caisse CECAM est composée de 10 KMP⁶², 5 KMM⁶³, un conseiller et un caissier. Les membres d'une CECAM élisent en Assemblée Générale un comité de surveillance KMM et un comité de gestion KMP. C'est le comité de gestion qui désigne le caissier, celui qui a pour fonction d'enregistrer tous les mouvements qui se déroulent dans la caisse et de faire classer dans un dossier.

Le comité de surveillance fait le contrôle du fonctionnement de la caisse.

En ce qui concerne la fonction d'un comité de gestion, c'est à lui que reviennent toutes les décisions telles que la décision d'octroi de crédit, de garantie, de remboursement ainsi que la décision de recouvrement.

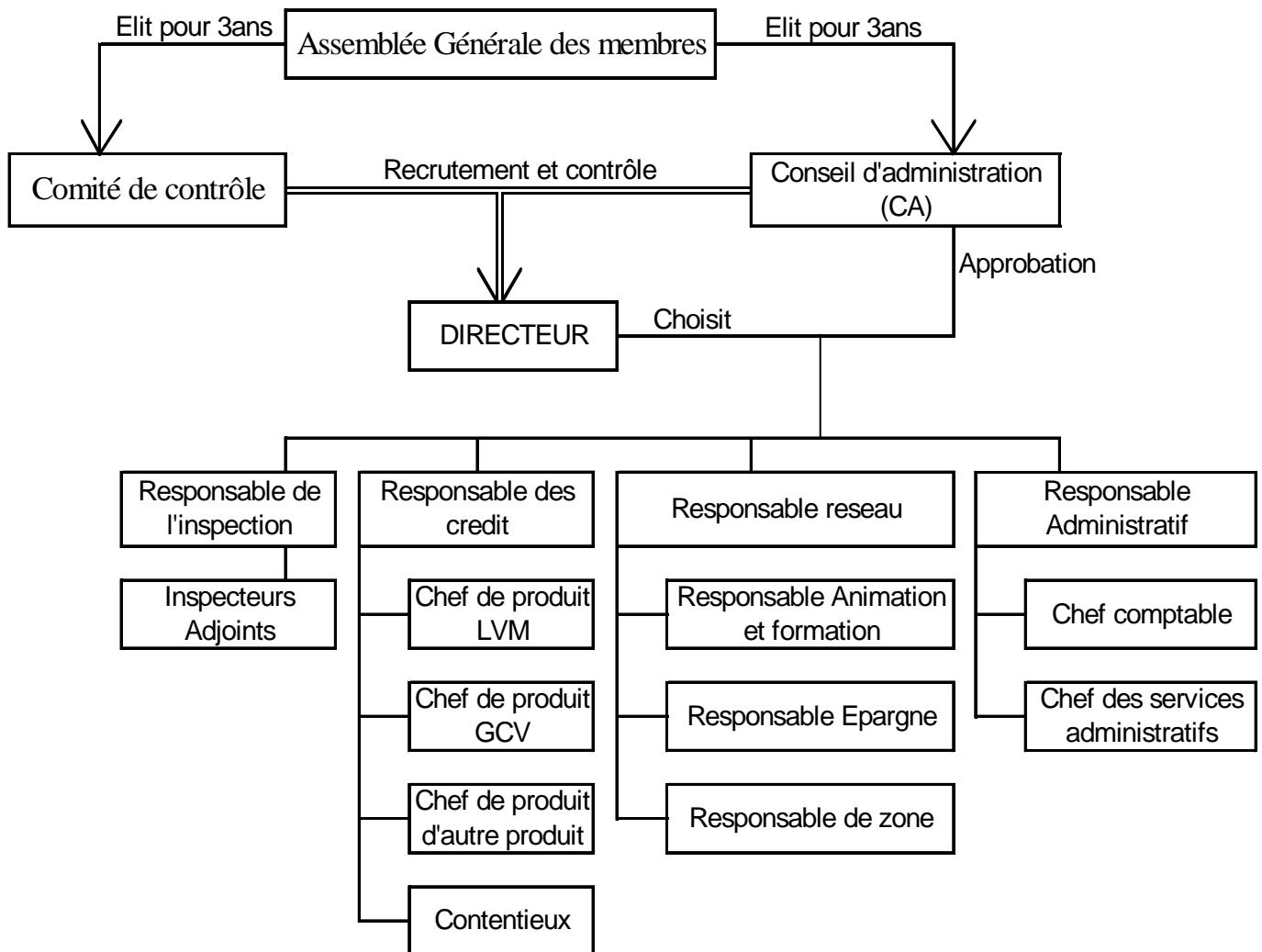
La décision finale appartient à l'Assemblée Générale. Toutes ces organisations ont un mandat de 3 ans.

Comme la caisse CECAM, une URCECAM a aussi sa propre organisation. Le schéma suivant montre son organigramme

⁶² KMP : Komity MPitantana

⁶³ KMM : Komity Mpanara-Maso

Schémas 4 : Organigramme d'un URCECAM



Source : URCECAM Analamanga

Depuis 2002, l'unité régionale des CECAM (URCECAM) possède tous les pouvoirs du réseau CECAM. Le Conseil d'Administration et le Comité de contrôle sont élus tous les 3 ans par l' Assemblée Générale de l'URCECAM. Les comités de gestion et les comités de contrôle d'un réseau CECAM dépendent de ces derniers. Le Conseil d'Administration et le Comité de contrôle recrutent et contrôlent leur équipes composées du directeur , des techniciens , des conseillers et des cadres qui ont pour fonction de contrôler et gérer tous le produits et former le fonctionnement du réseau CECAM . C'est la direction de l'URCECAM qui supervise alors les activités des CECAM (octroi de crédit, collecte d'épargne, l'administration, la comptabilité, l'animation et la rentabilité financière).

L'URCECAM Analamanga est structurée par 4 zones et chaque zone est composée au moins de 5 caisses CECAM. Au total, l'URCECAM Analamanga est formé par 24 CECAM⁶⁴.

En ce qui concerne l'INTERCECAM, une équipe de techniciens assiste et contrôle les URCECAM dans leur gestion. Ses missions se répartissent dans la gestion de trésorerie, d'analyse et de gestion des risques, de consolidation des comptes du réseau, d'audit des états financiers et d'inspection du respect des procédures et de formation - animation.

2. LES ACTIVITES DE CECAM :

Les principales activités de CECAM sont regroupées en deux : le dépôt et le crédit. Mais ces derniers ne sont pas réalisables tant qu'il n'y a pas de membres. Il est donc très intéressant de distinguer dans ce sous chapitre :

- **Les membres**
- **Les dépôts existants**
- **Les différents crédits existants**

2.1. LES MEMBRES :⁶⁵

Pour effectuer des activités au niveau d'une CECAM, on doit faire partie des membres. Chaque membre doit verser :

- Des droits d'adhésion de 2 000 Ar en 2005. Ce droit n'est pas récupérable mais reste acquis à la CECAM. Il donne droit aux adhérents aux services de dépôts
- Des parts sociales pour devenir membres bénéficiaires de crédit. Dans ce sens il existe :
 - ▶ Part sociale fixe de 20 000 Ar pour les caisses urbaines et 7 000 Ar pour les caisses rurales : droit au crédit interne.
 - ▶ Part sociale variable pour les demandeurs de crédit externe celle-ci varie selon le type de crédit à octroyer.

⁶⁴ X - Prospectus "Le réseau CECAM", CECAM, 2004

⁶⁵ Source : CECAM Lovasoa

De ce fait, les activités de CECAM se basent sur les collectes de fonds ou DEPOT et L'OCTROI DE CREDIT.

2.2. LES DEPOTS :⁶⁶

Pour bien gérer les revenus des sociétaires, les dépôts sont un bon outil pour la gestion du budget familial. Leur rémunération attractive est comprise entre 5 à 12% selon le montant, les durées des placements. Dans une caisse CECAM, il existe 3 types de dépôts : les dépôts à vue, le dépôt à terme et le plan épargne :

- [Le dépôt à vue : argent en sécurité](#) :

C'est un dépôt non rémunéré, mais récupérable à tout moment et ne paie aucun frais. Le montant à déposer n'a pas de limite. Le dépôt à vue de CECAM a la même structure d'un compte courant des banques primaires, sauf il n'y a pas intérêt.

- [Les dépôts à terme : un placement attractif pour patrimoines petits et grands](#)

Pour faire ce genre de dépôt, le déposant doit faire un contrat avec CECAM et choisit le montant de l'épargne à placer. Il n'est récupérable qu'après 3 mois au minimum après le dépôt. Le taux de rémunération est lié à la durée du dépôt et peut être négocié pour les autres montants élevés. En 2005, le taux d'intérêt est de 9% par an.

- [Le plan épargne : un coup de pouce à l'investissement](#)

Comme le dépôt à terme, le plan épargne est sous contrat. Le déposant choisit le montant d'épargne et verser la même valeur tous les mois sans aucune interruption durant 12 à 36 mois et calculé dégressivement. Le plan épargne permet de réaliser les futurs investissements et permet de bénéficier d'une remise sur le taux d'intérêt d'un crédit Location Vente Mutualiste : LVM⁶⁷

Nous allons voir en 2.3. Les crédits

2.3. LES CREDITS :⁶⁸

On rencontre plusieurs types de crédit chez CECAM. Il y a ceux qui sont faits pour les paysans et il y a ceux qui sont faits pour les gens du milieu urbain. Les critères de ces crédits varient selon la nature, le montant et la durée de remboursement.

⁶⁶ Reference : X – “Procedure CECAM 2005”; CECAM 2005

⁶⁷ LVM : Location Vente Mutuelle

⁶⁸ Référence : X – “Procédure CECAM 2005”, CECAM, 2005

Chaque caisse CECAM a sa spécialisation dans l'octroi de crédit. Au total, 11 crédits se trouvent dans un URCECAM.

a- Crédit social ou crédit dépannage :

Il permet de faire face aux cas d'urgence : décès, maladie, incendie, cataclysme naturel, problème de trésorerie, frais de scolarité, ... La décision de prêt est prise par la réunion de la Commission d'Octroi de Prêts : COP⁶⁹. Il est limité à 300 000 Fmg pour les caisses locales et 1 000 000 Fmg pour les caisses régionales. La durée de remboursement est de 6 mois au maximum.

L'intérêt est de 4% et une garantie de 150% du capital. Il n'y a pas de Part Social Variable (PSV)⁷⁰ à placer et d'autofinancement.

b- Le crédit productif :

Ce crédit permet aux paysans de financer leur agriculture et leur élevage (main d'œuvre, semences, engrais, outillage, provende). Il aide aussi à la transformation de paddy en riz blanc. Ce crédit est limité à 3 à 12 mois. L'intérêt varie entre 3 à 4 % par mois suivant le montant de prêt. La PSV est de l'ordre de 2% du montant octroyé. Dans le cas de cessation de paiement, le créateur doit avoir une garantie de 150% du capital augmenté des intérêts.

c- La Location Vente Mutualiste (LVM)

L'objet de ce crédit LVM est l'achat des matériaux de production ou un équipement en crédit-bail. La durée ne dépasse pas 36 mois. L'intérêt est comprise entre 2.5% à 3.5% par mois et varie selon le montant et le prix des matériaux. Les garanties sont différentes selon la nature du LVM (Véhicule 150% du capital, matériel et outillage 50% du capital et pour les cheptels 150% du capital). La PSV est 5% dégressive. L'autofinancement doit être entre 10 à 30% selon le type de LVM. Au terme d'une période de location durant laquelle il s'est acquitté d'un loyer, le bénéficiaire devient propriétaire du matériel.

⁶⁹ COP : Commission d'Octroi de Prêts

⁷⁰ PSV : Part Social Variable

d- Le Grenier Communautaire Villageois (GCV)

Il permet de mieux valoriser les récoltes. Durant la période de récolte, pour ne pas vendre la production au cours les plus bas, les paysans peuvent bénéficier de l'URCECAM des octrois pouvant atteindre 75% de leur production. Le stockage de ces produits se fait dans un GCV jusqu'à la période de soudure, lorsque les prix sont plus favorables. L'échéance est de 5 à 10 mois avec un intérêt de 3%. La part sociale variable (PSV) atteint 5% du crédit et calculé dégressivement. Il n'y a pas d'autofinancement. Le stock sert de garantie à l'URCECAM jusqu'au remboursement.

e- Le crédit commercial

Il existe deux types de crédit commercial : -le crédit commercial personne morale et –le crédit commercial individuel (COI)⁷¹. Ces types de crédit sont faits uniquement pour les commerçants légaux c'est-à-dire ceux qui ont une carte de commerçant et une patente. Le crédit passe de 2 000 000 à de 10 000 000 de Fmg, échéance en 3 à 12 mois au maximum. L'intérêt est de 4% par mois et une garantie de 150% du capital plus l'intérêt au cas de non remboursement. La part sociale variable : 5%. L'autofinancement doit être 25% du montant et se fait en nature.

f- Le crédit de construction

Ce crédit est fait pour les membres qui veulent construire, aménager ou acheter une maison. Le fonds est autour de 20 000 000 de Fmg. Sa durée est de 4 à 60 mois avec un intérêt de 2.5% à 3.5% par mois. La garantie constitue l'hypothèque de la maison ou un montant supérieur à 100% du crédit octroyé. La PSV est de 5% et l'autofinancement 25% du coût du projet.

Ces 6 crédits sont les plus utilisés dans les URCECAM. Mais il y a d'autres crédits qu'on ne peut ignorer comme :

g- Le crédit achat de terre cultivable ou aménagement de terrain à cultiver

Il est très fréquent dans la région d'Alaotra

h- Le crédit achat de terrain à bâtir :

La demande de ce type de crédit augmente de plus en plus dans la capitale

⁷¹ COI : Crédit Commercial Individuel

i- Le crédit cultures pérennes

L'objet de ce crédit est l'installation de plantation de café et de culture pérenne. Le montant de prêt peut atteindre 1 500 000 Ar avec une durée de 36 à 72 mois. Le paiement se fait à chaque période de récolte. L'intérêt est de 1,5 % par mois, soit 18% par an et la garantie est de 150% du capital plus l'intérêt. La PSV est de l'ordre de 5% et l'autofinancement 25% du coût du projet

j- Le crédit fonds d'immatriculation foncière

Le crédit sert à immatriculer les patrimoines des gens (cadastres, titres, ...)

Le tableau suivant résume les caractéristiques de chaque type de crédit

Tableau 3 : Les caractéristiques de chaque type de crédit

Type de crédit	Objet	Montant [Fmg]	Durée	Internet [%]	PSV	Garantie	Autofinancement
Crédit social ou crédit de dépannage	Faire face aux imprévus : ces, maladie, frais de scolarité	Local : 300 000 Régional : 1 millions	6 mois	4	-	150% du capital	-
Crédit productif	Financement de l'agriculture et l'élevage	3 à 10 Millions	3 à 12 mois	3 à 4	2%	150% du capital + intérêt	-
Location Vente Mutualiste (LMV)	Achat des matériaux de production	A partir de 3 Millions	36 mois	2,5 à 3,5	5%	150% du capital	10 à 30%
Crédit commercial (COI)	Financement des épiceries	2 à 10 millions	3 à 12 mois	4	5%	150% du capital + intérêt	25%
Crédit de construction	Achat ou aménagement d'une maison	20 millions	4 à 60 mois	2,5 à 3,5	5%	> 100% du capital	25%
Grenier Communautaire Villageois (GCV)	Valoriser les récoltes	-	5 à 10 mois	3	5%	Les produits stockés	-
Achat de terrain cultivable	Achat de terrain à cultiver	5 millions	6 à 24 mois	3 à 4	5%	150% du capital	25% du prix du terrain
Achat de terrain à bâtir	Achat de terrain à bâtir	20 millions	12 à 36 mois	2,5 à 3,5	5%	150% du capital	25% du prix du coût de projet
Crédit cultures pérennes	Installation de plantation de café et de culture pérenne	1,5 millions	36 à 72 mois	1,5	5%	150% du capital + intérêt	25% du coût de projet
Crédit BTP	Projet et marché BTP	-	3 à 10 mois	4	6%	150% du capital	25%
Crédit aux salariés	Toutes sortes de crédits	-	Suivant le contrat	1,5	-	100% du capital	-
Fonds d'Immatriculation foncière	Résoudre les problèmes fonciers (cadastre, titre)	-	-	-	-	-	-

Source : URCECAM Analamanga

3. EVOLUTION DES OPERATIONS D'URCECAM

Par la présence des différentes sortes de dépôts et de crédit, l'évolution des opérations de CECAM ne cesse d'augmenter. Il est alors intéressant d'analyser l'évolution de chaque activité dont :

- La caisse
- Le sociétaire
- L'évolution du projet et du pot

3.1. AU NIVEAU DE LA CAISSE

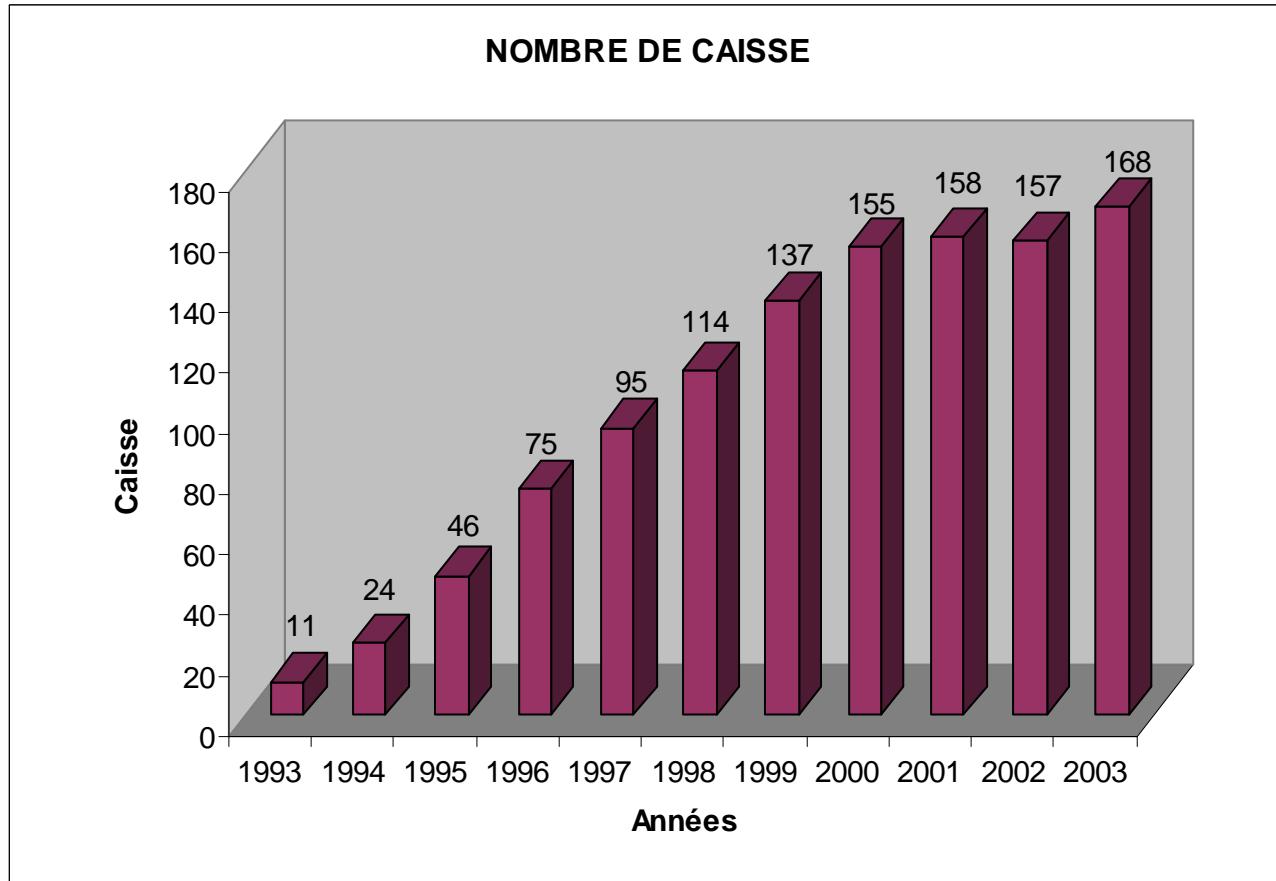
CECAM est la première institution financière malgache la plus active en milieu rural. Le nombre de caisse passait de 11 en 1993 à 168 en 2003. La projection est d'estimer à 190 caisses en 2005. Ces 190 caisses se répartissent dans 9 URCECAM de Madagascar : on peut citer : Vakinankaratra, Amoron'i Mania, Ivon' Imerina, Bongolava, Itasy, Analamanga, Menabe et Alaotra. Cette évolution des nombres des caisses est résumée dans le tableau suivant.

Tableau 4 : Evolution de la caisse CECAM

Années	Déc. 1993	Déc. 1994	Déc. 1995	Déc. 1996	Déc. 1997	Déc. 1998	Déc. 1999	Déc. 2000	Déc. 2001	Déc. 2002	Déc. 2003
Nombre de caisse	11	24	46	75	95	114	137	155	158	157	168

Source : URCECAM Analamanga

Le diagramme suivant illustre l'évolution du nombre de caisse du tableau précédent

Graphique 1 : Histogramme de l'évolution du nombre de caisse

Pendant ces 10 premières années d'existence de CECAM, en moyenne 20 caisses sont installées par an. C'est en 1996, que CECAM a créé le plus grand nombre de caisse avec 29 caisses en une année. Entre les années 2001 et 2002, il n'y a pas d'installation de caisse à cause des mouvements politiques de 2002 qui engendrait une crise économique dans la nation. Une caisse a été fermée durant cette période.

3.2. AU NIVEAU DES SOCIETAIRES

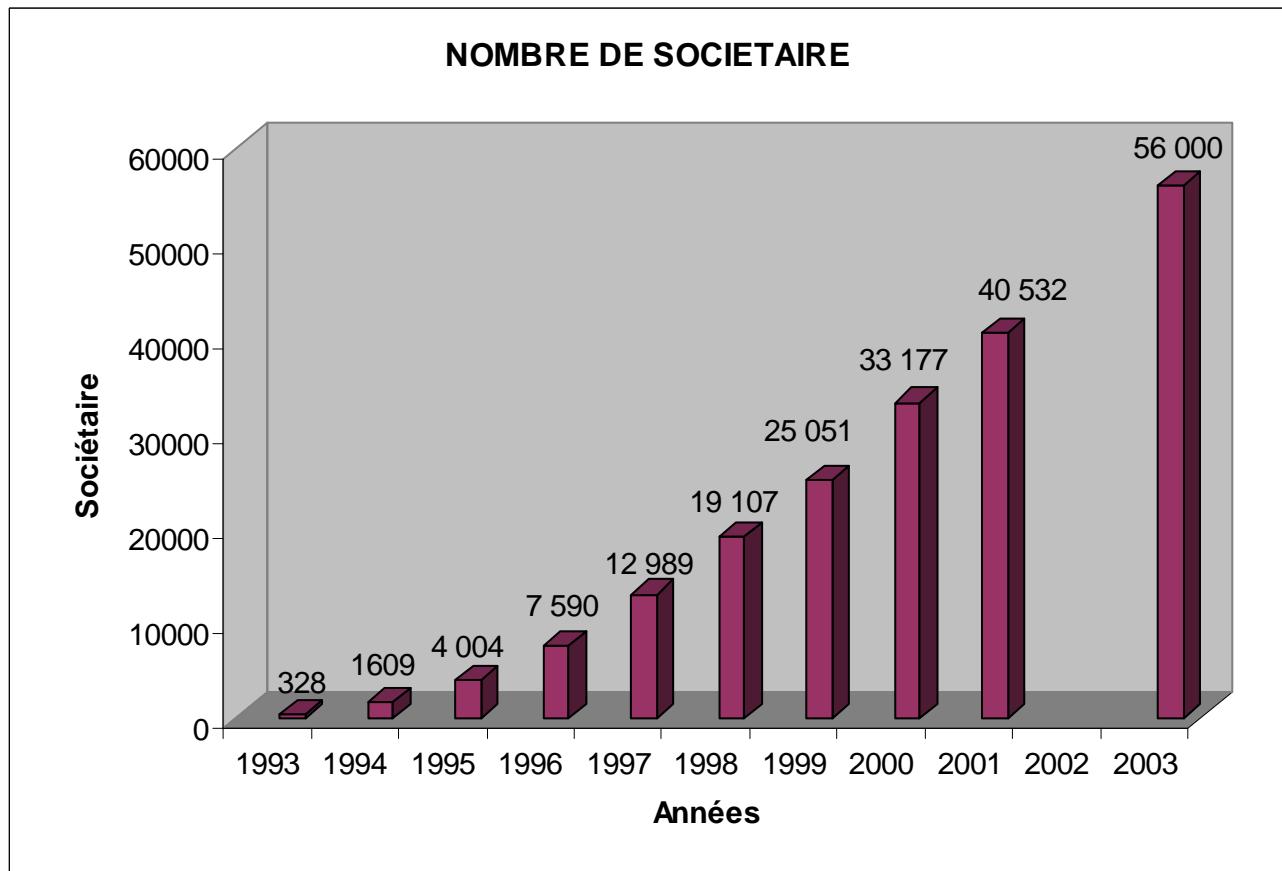
Le nombre des membres ne cesse de s'accroître par an. A la première année 1993, il y avait 328 membres contre 56 000 en 2003. Suivant cette augmentation, en 2005, on peut atteindre 80 000 membres. L'objectif de chaque CECAM est de trouver 15 personnes par mois. Le tableau suivant montre cette évolution des sociétaires.

Tableau 5 : Nombre de sociétaires⁷²

Années	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2003
Nombre de sociétaires	328	1609	4 004	7 590	12 989	19 107	25 051	33 177	40 532	56 000

Source : URCECAM Analamanga

Le diagramme suivant illustre l'évolution de l'effectif des sociétaires du tableau précédent

Graphique 2 : Histogramme de l'évolution de l'effectif des sociétaires

Source : "X": Prospectus CECAM", CECAM, 2004

⁷² Référence : X – Prospectus ‘Le réseau CECAM’, CECAM, 2004

Depuis 1996, environ 6000 personnes par an adhèrent dans une institution financière CECAM. La population malgache s'intéresse de plus en plus des activités faites par CECAM. Elle rencontre une hausse très prometteuse parmi les autres IMF à Madagascar à cause de la facilité d'accès.

3.3. EVOLUTION DU DEPOT ET DU CREDIT :

Le nombre des membres augmente sans cesse par an, alors il est évident que le dépôt et le crédit eux aussi auront une croissance plus importante. Les tableaux suivants offrent un aperçu des ressources du réseau CECAM

Tableau 6 : Ressources de CECAM en 2000 :

Réseau CECAM	Capital social	Autres fonds propres	Autre comptes financiers	Encours total de dépôts volontaires	Encours total	Total des ressources
	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5 1+2+4	N° 6 5+3
	1 811 161 960	723 369 770	8 234 050 000	2 291 290 912	4 825 822 642	13 059 872 642
<i>Source : APIFM</i>						

En 2000, l'encours total de dépôts volontaires de CECAM représente le 48% de l'encours total existant. La totalité des ressources est calculée par addition de l'encours total et les autres comptes financiers. Les dépôts concernent 36% de la ressource totale de CECAM.

Tableau 7 : Ressources internes de CECAM

DEPOTS	(Millions de Fmg)		CAPITAL	(Millions de Fmg)	
	Montant au 31/12/01	31/12/02		Montant au 31/12/01	31/12/02
Le dépôts à vue : argent en sécurité	3241	4414	Parts sociales fixes	1148	1349
Le dépôts à terme : un placement attractif	1717	3191	Parts sociales variables	3967	5812
Le plan d'épargne projet	347	360	Dotation	1368	1769
TOTAL	5305	7965	TOTAL	6483	8930

Source : CECAM

CECAM dispose du plus grand capital de toutes les institutions financières mutualistes. L'évolution des dépôts est accrue de 43.19% en 2002. La population malgache comprend l'importance de l'épargne dans le développement du budget familial. Les gens font confiance à CECAM en plaçant leur argent chez elle.

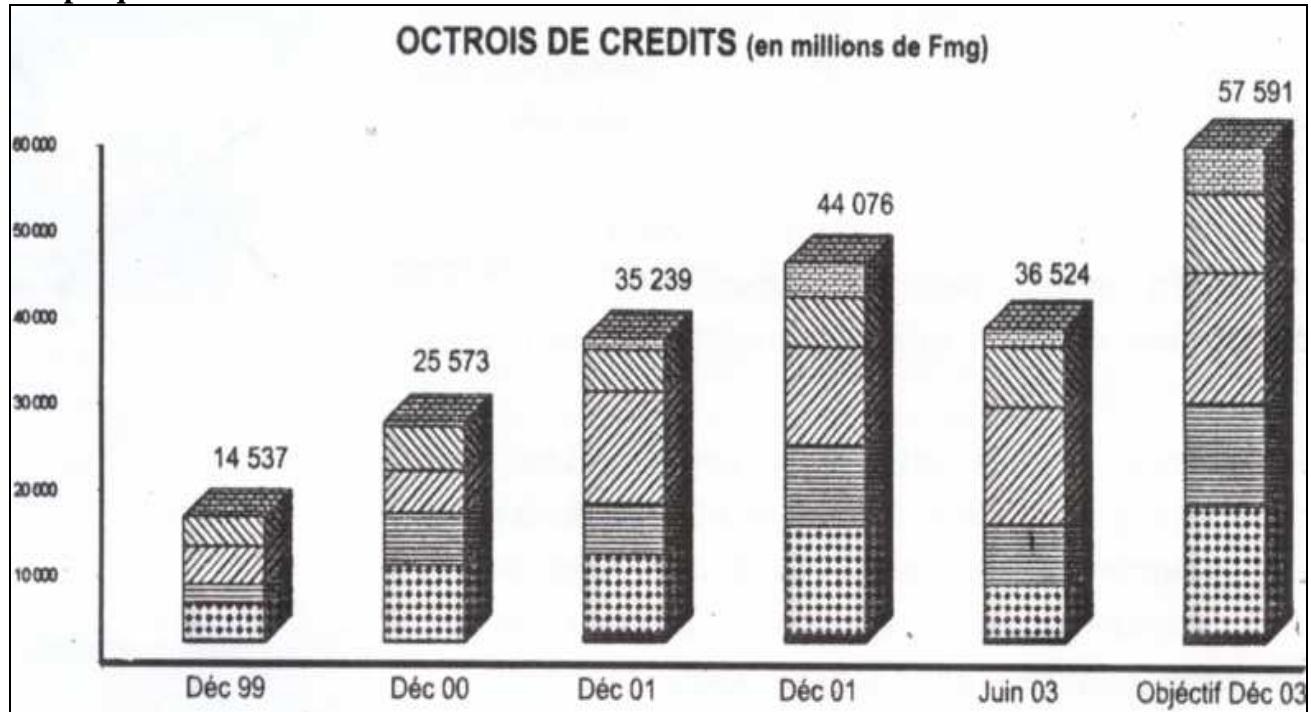
Le dépôt à vue occupe la plus grande part au niveau de l'épargne soit 55,42% de la totalité en 2002. Ce type de dépôt a connu une augmentation de 36,19% en 2002. Pour le dépôt à terme, cette évolution est de 85,85%. Ce dépôt a connu une grande croissance. Évolution du plan épargne est de l'ordre de 3,7% en 2002.

En ce qui concerne le capital de CECAM, en 2001, son montant est de 6483 millions et atteint 8930 millions en 2002, soit une hausse de 37,74%

Tableau 8 : Encours de crédit en 2000

Nom du réseau	Encours de crédit à CT	Encours de crédit à MT	Nombre de crédit à CT	Nombre de crédit à MT
CECAM	5 948 379 670	3 703 602 575	7 100	1 388
Source : APIFM				

Les ménages malgaches sont très intéressés par les crédits à court terme. 83.7% des bénéficiaires choisissent ces types de crédit. Ces crédit sont souvent : la LVM, le GCV et le crédit productif. Aussi le schéma 7 suivant relate l'octroi de crédit depuis 1999 suivant chaque type de crédit.

Graphique 3 : Octroi de crédit⁷³

Légende :



Source : Prospectus "Le réseau CECAM"

⁷³ Référence : X – Prospectus "Le réseau CECAM", CECAM, 2004

On constate en moyenne une augmentation de 50% de crédit octroyé aux sociétaires. Ce sont les crédits GCV et LVM qui occupent la plus grande place car ils sont les plus demandés dans les réseaux CECAM. Pour le GCV, les paysans veulent assurer la sécurité et la valeur de leurs récoltes. Dans le capital, l'augmentation de LVM a financé l'achat de biens tels que des automobiles, des appareils électroménagers et des outils informatiques pour développer les activités des bénéficiaires de crédit

CECAM est une grande institution de microfinance à Madagascar, l'augmentation des effectifs de ses adhérents permet de développer les activités de dépôt et de crédit. Elle occupe la première place au niveau de ces opérations. Cet exploit est dû au professionnalisme dans son fonctionnement et le professionnalisme stimule la confiance de la population.

CHAPITRE 2 : EVALUATION DES PROJETS CECAM

Dans ce chapitre, nous évaluerons les projets de CECAM par l'analyse de sa comptabilité. L'évolution de sa structure financière depuis 2000 permet de connaître le développement de ce réseau. On étudiera alors :

- Le système de gestion de CECAM
- L'évolution de son bilan
- Les résultats attendus

1. SYSTEME DE GESTION :

⁷⁴Tous les fonds qui circulent dans les caisses appartiennent à l'URCECAM. Les CECAM sont considérées comme des guichets de proximité de l'union. Les caisses ne possèdent pas de fonds propres, mais gèrent des fonds de caisse. Le montant de ce dernier est limité à 260 Euros. Les excédents sont transférés à l'Union.

Après l'examen des dossiers de crédit et la décision d'octroi, seul l'accord du comité local peut accorder ce prêt. Dans ce cas, le système de crédit est décidé au niveau local et sa construction se fait de manière ascendante, du village vers les régions et ensuite vers l'Union Interrégionale des CECAM. Après, l'équipe INTERCECAM anime des sessions de travail interrégionales regroupant des élus et des salariés des différentes mutuelles régionales.

Tous les trois mois, l'Union évalue chaque caisse pour savoir leur prévision, leur objectif, la gestion de la caisse, le taux de remboursement des crédits octroyés. Par cette évaluation, une CECAM peut obtenir des prérogatives : l'augmentation du plafond d'encours par exemple. L'autonomie de chaque caisse vis-à-vis de l'Union dépend de cette évaluation de la qualité de gestion de la CECAM

L'administration d'une CECAM est faite par un comité de gestion élu par l'Assemblée Générale des membres. Ce comité gère les activités d'épargne et de crédit de chaque caisse. Le comité de gestion contrôle le bon fonctionnement de toutes les caisses d'une URCECAM.

⁷⁴ Référence : X - “Historique de la CECAM”, CECAM, 2004

2. LE BILAN

Le compte du BILAN de CECAM est une fonction croissante du temps. Le tableau suivant illustre la structure financière au cours des années 2000, 2001, 2002.

Tableau 9 : Structure financière

ACTIF (en millions de Fmg)				PASSIF (en millions de Fmg)			
Année	2000	2001	2002	Année	2000	2001	2002
Compte de trésorerie et d'opérations avec les Etablissements de crédit	4 319	9 865	8 408	Compte de trésorerie et d'opérations avec les Etablissements de crédit	124	143	4 487
Compte d'opérations avec la clientèle	12 416	13 648	19 309	Compte d'opérations avec la clientèle	3 822	5 335	8 019
Autres comptes financiers	3 482	8 655	6 764	Autres comptes financiers	3 145	6 313	5 222
Compte de valeurs immobilières	5 632	8 063	12 195	Compte de valeurs immobilières	18 758	28 440	28 948
TOTAL	25 849	40 231	46 676	TOTAL	25 849	40 231	46 676
<i>Source : CECAM</i>							

Les comptes de CECAM ont connu une augmentation pendant ces années

■ En actif :

- ▶ Le compte de trésorerie a connu une hausse de 130% en 2001 mais régresse de 15% en 2002.
- ▶ En comparant avec l'an 2000, le compte d'opération avec la clientèle augmente de 56% en 2002
- ▶ La totalité des actifs augmente de 55,6% en 2001 et de 16% en 2002

■ En passif :

- ▶ Le compte de trésorerie augmente 36fois de ce compte en 2000

- ▶ Le compte d'opération avec la clientèle voit une hausse de 100% en 2002 en comparant avec celui de 2000
- ▶ Les autres comptes financiers ont chuté de 17,3% entre 2001 et 2002
- ▶ Le compte de valeurs immobilières a vu une hausse de 54% entre 2000 et 2002

Donc le total d'actif et du passif de CECAM augmente de 80,57% depuis 2000

3. LES RESULTATS ATTENDUS

Depuis sa création, la CECAM a distribué plus de 138 500 crédits pour un montant supérieur à 200 milliards de Fmg. La plupart des membres a octroyé au moins un crédit depuis son adhésion. Le taux de remboursement est très important car chaque année, ce taux est de 96% du montant de crédit. Le reste soit de 4% est remboursé par les garanties.

Ce taux de remboursement varie selon le crédit octroyé par les membres. A l'URCECAM Analamanga par exemple : le montant de crédit LVM en 2003 était de 382 084 000 Fmg. 17 parmi les 37 des bénéficiaires sont des femmes. Le taux de remboursement atteint 97.8% du crédit. Pour le crédit de construction, le montant était de 301 943 000 dont 7 ont pu le bénéficier. Le taux de remboursement était de 94.6%. Il est difficile pour les créateurs en construction de rembourser à temps leur prêt à cause du montant très élevé.

La raison d'être d'une institution de microfinance est la lutte contre la pauvreté. Le réseau CECAM continue à fournir des services adaptés aux besoins des secteurs agricole et ruraux afin d'intensifier et de diversifier les productions agricoles et l'élevage. Lorsque la production agricole augmente, alors l'institution financière comme CECAM contribue à la garantie de la sécurité alimentaire du pays.

Les projets de CECAM sont de plus en plus rentables à cause de l'évolution des ses activités et surtout l'augmentation de l'effectif de ses membres. L'efficacité de ces projets va amener la CECAM à contribuer au développement des ménages malgaches. Cela va réduire la pauvreté

CHAPITRE 3 : IDENTIFICATION DES FORCES ET DES FAIBLESSES DU RESEAU CECAM

Le développement du réseau CECAM par rapport aux autres institutions est dû aux forces qui le caractérisent. Mais certains problèmes sont rencontrés par celui ci entraînant le ralentissement de son développement. Ce chapitre traitera alors :

- Les forces ;
- Et les faiblesses de ce réseau

1. SES AVANTAGES

Dans ce chapitre, on va analyser les différents avantages du réseau CECAM par rapport aux autres institutions de microfinance à Madagascar.

- La microfinance se distingue des banques classiques pour une double fonction : intermédiaire financier et social ; cela veut dire que les institutions de microfinance comme CECAM qui est le premier système financier décentralisé à Madagascar ont recours à des techniques particulières pour notamment avoir de bon taux de remboursement sur les crédits ; ce qui est une des conditions pour être viable financièrement. Et ces techniques reposent sur une bonne connaissance des mécanismes sociaux. Une idée est que la pression sociale peut remplacer la garantie matérielle pour garantir un bon remboursement de prêts.
- CECAM est garant de la sécurité des placements d'argent des membres. Ces dépôts permettent l'accumulation de capital qui entraîne la facilité de demande de prêt. Plus de 90% des demandeurs de crédit ont pu bénéficier de financement. Cette décision est acceptée lorsque le taux de remboursement est élevé et que les conditions sont respectées par les demandeurs.
- L'existence de plusieurs types de crédit au niveau des URCECAM permet au réseau de répartir les risques. En ce qui concerne les membres, la diversité de crédit permet à chacun de trouver un meilleur rendement. D'une part, le crédit productif va respecter le calendrier et les conditions cultureaux. Le Grenier Commun Villageois permet aux paysans de prévoir la période de soudure, d'avoir plus de moyens de production à disposition et surtout éviter les problèmes de trésorerie. Alors ces crédits permettent à chacun des membres que ce soit urbain ou rural de trouver sa part.

- L'extension géographique du réseau entraîne une augmentation de la population malgache qui aura droit au financement. Les placements d'argent permettront de réaliser un investissement important.
- Par la bonne rentabilité des activités de CECAM , elle est devenue une institution financière décentralisée par le nombre de membres ruraux , le nombre de caisses, le volume de fonds propres mobilisés . Après 10 ans d'existence, CECAM est devenu autonome financièrement.
- Les institutions financières mutualistes les plus réussies comme URCECAM Analamanga fonctionnent, dans la pratique, comme de petites banques de marché autosuffisantes. Elles s'autofinancent, elles recouvrent leurs dépenses de fonctionnement, elles maintiennent un portefeuille de prêts de haute qualité. Tout ce qui leur manque, c'est une formalisation de leur statut et une supervision prudentielle appropriée à cette forme institutionnelle.
- “Au 31 décembre 1999, le nombre de membres était de 25 105 qui représente le 4.2% des épargnants de tous les services formels de microfinance avec un montant de 2 252 200 000 ou 1% de la somme totale d'épargne existante. Elle est au second rang après OTIV dans le domaine d'épargne structurée dans les mutuelles d'épargne et de crédit. Dans le domaine de prêts, CECAM a octroyé 11 192 300 000 Fmg à 4016 personnes dont 22% des sommes totales de crédit des services formels de microfinance à Madagascar au 31 Décembre 1999. Elle est la première institution financière mutualiste qui prête le plus de crédit. Elle est encore en première place jusqu'en 2005.”⁷⁵

2. PROBLEMES ET LIMITES

Même si tout semble parfait, le réseau CECAM peut rencontrer aussi des problèmes. Ainsi cette sous partie distinguent les faiblesses de ce réseau.

- Même si les URCECAM possèdent plusieurs types de crédit, chaque CECAM n'a pas accès à tous les crédits. Une caisse urbaine par exemple ne prête que les crédits de construction et le crédit LVM. Les caisses rurales se spécialisent dans le GCV, crédit productif et crédit commercial. Par cette restriction sur le type de crédit, beaucoup sont les risques encourus tels que les dégâts des catastrophes naturels pour les crédits agricoles.
- L'espace pose de problème pour l'octroi de crédit chez CECAM. Seuls les habitants des alentours immédiats de la caisse peuvent adhérer à cette caisse. Par exemple, les adhérents de

⁷⁵ Prospectus de CECAM en 2004

CECAM Lovasoa (Caisse Urbaine d'Antananarivo) ne peuvent être que des gens qui vivent dans les communes urbaines d'Antananarivo. Cette restriction écarte les personnes qui ont une grande mobilité dans ses activités.

■ Quelques membres ayant eu accès au financement ne remboursent pas à temps leur crédit. Cela pose de problème au niveau de la caisse. Le Conseil d'Administration décide de stopper l'octroi de crédit afin que les clients douteux remboursent leur part. Le fonctionnement d'une caisse CECAM dépend du comportement de tous les membres. Le non remboursement entraîne le retard des activités du réseau CECAM et réduit le nombre d'adhérents.

■ Pour être bénéficiaire de crédit chez URCECAM Analamanga, il faut que les membres aient une activité, le remboursement est calculé à partir du revenu de la personne. Par exemple, seuls les commerçants peuvent bénéficier du Crédit Commercial Individuel : COI. Or le problème que rencontrent les Malgaches, c'est le chômage. L'instabilité économique est la cause principale de cette prise de décision. Ainsi, les activités de la microfinance ne concernent que 3% de la population active à Madagascar. Il est difficile d'atteindre le développement du pays dans ces conditions. Dû à ce fait, on rencontre un grand écart entre les revenus de chaque classe sociale. On n'aide que ce qui en a déjà.

■ Les cambriolages dans les GCV sont très fréquents dans le milieu rural. Lorsque les techniciens font les rapports de leurs activités au siège, les malfaiteurs profitent de la situation pour voler les stocks dans ces greniers .Il est alors un devoir des CECAM de rembourser les pertes de production. Un des problèmes du crédit rural est donc l'insécurité des agences CECAM.

■ Même si le nombre de caisses CECAM ne cesse d'augmenter, il existe une mauvaise répartition de l'évolution. Selon la figure « Le réseau CECAM » (Annexe 1), les caisses se concentrent au centre et au nord ouest de Madagascar seulement. Comme toutes les autres activités économiques, Antananarivo est la première ville bénéficiaire. Le développement de chaque province est donc très différent dans le domaine de financement.

■ Le réseau porte ses objectifs sur l'extension géographique plutôt que sur la consolidation des caisses déjà existantes, alors que ces dernières présentent des faiblesses. Cette faiblesse entraîne souvent la fermeture de certain crédit présent dans la caisse, on l'appelle « crédit K.O ».

■ Faisant partie des organisations créées par l'appui de FERT dans le Vakinankaratra, il n'existe aucune coordination entre les projets et les actions menées dans cette région. Le problème se pose dans l'absence de centrale des risques, de collaboration. Quelquefois, il existe une certaine

compétition entre les projets. Cette absence de stratégie régionale peut nuire à la viabilité du système.

Par sa double fonction financière et sociale, par l'accumulation de capital due à une sécurité, par la réduction des risques liée à l'ouverture de plusieurs types de crédits, le réseau CECAM se différencie des autres institutions. Ces différences constituent les forces de cette institution. Par ailleurs, quelques problèmes limitent son fonctionnement tels que la réduction de certaines caisses au crédit “K.O” liée à un délaissement et une absence de stratégie régionale.

PARTIE 3: MICROFINANCE ET LE DEVELOPPEMENT

La microfinance est une réponse aux besoins du monde agricole et rural. Elle est devenue favorable au développement du secteur financier. Les activités de dépôts et de crédits ont des impacts dans tous les secteurs social, économique et financier. Mais pour améliorer ces impacts positifs de la microfinance, il faut donner des solutions à des problèmes rencontrés par ces institutions afin d'accroître l'économie de Madagascar. Ainsi, dans cette partie, nous allons traiter :

- **Les impacts socio-économiques et financiers ;**
- **Les recommandations envisagées.**

CHAPITRE 1 : LES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES :

Le développement dû par la microfinance est analysé par les impacts qu'elle apporte. On constate des changements soit au niveau de la société, soit au niveau économique et soit au niveau financier. Ce chapitre traitera les trois impacts suivants :

- Les impacts sociaux ;
- Les impacts économiques ;
- Les impacts financiers.

1. LES IMPACTS SOCIAUX :

C'est au niveau de la société qu'on trouve les premiers impacts des activités de la microfinance. Le bon fonctionnement de la microfinance peut modifier la structure de cette société. On analysera les impacts sociaux :

- d'une part, au niveau du mode de vie ;
- d'autre part, au niveau des expériences.

1.1. AU NIVEAU DU MODE DE VIE :

■ Auparavant, l'absence des institutions financières dans le milieu rural a causé le développement de la thésaurisation. Quelquefois, les paysans placent leur argent sous les oreillers. Cette attitude n'a pas fait évoluer la société malgache et surtout son économie. Cela ne fait que gaspiller l'argent (sous entendu « capital ») qui est source de richesse. Cela a favorisé aussi le travail des « dahalo ». Or, la création de la microfinance dans ces zones permettra alors de garantir la bonne gestion de leur richesse et d'assurer la sécurité de ces paysans. La formation et l'information données par les techniciens et les conseillers de CECAM font savoir l'importance et les conséquences de l'épargne et le crédit dans le développement social et économique.

■ Le stockage des récoltes dans les Grenier Commun Villageois (GCV) fait rapprocher les paysans. La plupart du temps, ils sont occupés dans les champs et ne protègent que leur propre patrimoine. Mais en présence des GCV, les institutions de microfinance entraînent le conservatisme et la protection du patrimoine local. Le « fihavanana » règne dans toute société appliquant cette technique. Les activités de la microfinance aident les paysans à conserver la culture malgache dans le développement de la société.

■ Les pays en développement comme Madagascar sont marqués par la société traditionnelle. Le moyen de survie de la société concerne l'agriculture de subsistance, c'est-à-dire on ne produit que ce qu'on consomme. Il s'agit pour la société d'assurer seulement sa nourriture pour permettre le maintien de l'existence de la société. Prévenir un surplus est moindre pour le développement de la société. En effet, la création des institutions de microfinance à Madagascar a fait évoluer ces sociétés. Il y a des mutations internes par le changement de comportement et le développement des échanges et des investissements à l'intérieur même de la société. Par ailleurs, il y a des mutations externes. La présence de surplus fait augmenter les relations avec l'extérieur. Les financements ont entraîné la hausse des exportations et des importations afin d'innover la production nationale et l'évolution des civilisations malgaches.

■ Selon un des traits de la culture malgache, on considère les femmes comme des objets « fanaka malemy ». Elles ne travaillent pas, elles n'entrent pas dans les activités économiques. Alors, ce sont les femmes qui sont les plus pauvres à Madagascar. Un programme du Gouvernement, pour les femmes, financé par les Etats-Unis « Plan d'Action National Genre et Développement » ou PANAGED⁷⁶ prévoit la réduction de la pauvreté des femmes. Cet atelier comporte 2 volets :

- Renforcement des capacités des femmes ;
- Dotation de crédit pour les institutions de microfinance (CECAM, OTIV,.....)

Dans ce cas, la microfinance permet le développement des femmes et ses modes de vie. Il y aura une évolution de la société malgache et le respect des droits de la femme.

1.2. AU NIVEAU DES EXPERIENCES :

La réussite des paysans bénéficiaires du crédit CECAM permet à d'autres de s'intéresser à ceci. Lorsque l'expérience est efficace, l'information circule vite surtout en milieu rural où tous les gens se connaissent. Le partage de cette expérience favorise le développement du secteur. Même en ville, lorsqu'une activité fait enrichir une personne, tout le monde veut courir à cette activité en faisant la même. La plupart des nouveaux membres a eu des conseils de leur famille ou des amis qui font partie des membres et qui savent l'efficacité du crédit dans le développement. Ce partage d'expérience est donc un élément très nécessaire dans le développement des institutions et aussi dans le développement des personnes elles-mêmes.

⁷⁶ PANAGED : Plan d'Action National Genre et Développement

2. IMPACTS ECONOMIQUES :

On attend de la microfinance le développement économique permettant à chacun d'avoir une vie meilleure. Par obtention de crédit, les gens peuvent améliorer leurs situations personnelles et, ce qui aura des impacts sur l'économie nationale. Plusieurs étapes sont à suivre pour arriver au développement économique. Il est important alors de discuter sur

- l'impact sur le niveau de vie ;
- sur la création d'emploi ;
- l'amélioration des investissements ;
- l'impact sur le PIB.

2.1. AMELIORATION DU NIVEAU DE VIE :

■ L'expérience d'une personne provoque aussi la compétition entre les autres. Ce système est très fréquent pour les paysans. Cette compétition entraîne l'accroissement de la production. Cette dernière va engendrer la hausse du revenu. Le revenu détermine la richesse. Lorsqu'il y a richesse, l'expérience va s'améliorer. Les institutions de microfinance provoquent un développement commençant par le foyer et se termine par le pays.

■ Le financement des institutions financières permet à la population malgache d'augmenter son revenu. Economiquement, la hausse du revenu est due à une augmentation de la productivité. “Depuis sa création en 1993, les CECAM ont pu octroyer plus de 100.000 crédits à différents ménages. Les bénéficiaires ont pu développer leur niveau de vie. Le revenu des ménages a augmenté de 20%. Il y a donc développement de la vie économique des Malgaches. Le financement fait alors porter des éléments importants pour développer Madagascar.”⁷⁷

■ Généralement, les prêts venant des institutions financières aident beaucoup les adhérents de ces institutions à améliorer leur revenu. Le revenu est composé ensuite de la consommation et de l'épargne. On constate que lorsque le revenu augmente, le taux à épargner aussi augmente. On assiste à une hausse de financement que les institutions de microfinance peuvent octroyer. Ainsi, on arrive de plus en plus au développement de ces institutions et une évolution croissante de l'économie malgache.

⁷⁷ Source : X – Prospectus “Le réseau CECAM”, CECAM, 2004

■ On peut mesurer la richesse de chaque agent économique par rapport à son revenu. La hausse de ceci évoque alors une évolution de leur richesse. Les prêts et les dépôts avec rémunération permettent d'accroître cette richesse. On peut assurer qu'il y aura croissance économique et finalement au développement. Il est très important alors de mettre en valeur la microfinance afin d'assurer le développement de Madagascar.

2.2. AU NIVEAU DE L'EMPLOI :⁷⁸

■ On constate une augmentation de création d'emplois. Globalement, on peut dire qu'il y a création d'emploi dans le secteur privé. Si on compare les années 1997 et 1998, on peut avoir une augmentation de 29,3% du taux d'emploi à Madagascar. Car si le nombre de travailleurs pour l'année 97 était de 311378, ce chiffre est largement dépassé avec 409907 travailleurs pour 1998 ; soit un dépassement de 47218 travailleurs. Si on analyse cette création d'emploi dans chaque secteur, on peut trouver :

■ Dans le secteur primaire, l'effectif est passé de 72687 pour l'année 1997 à 85272 pour les 9 premiers mois de 1998 ; soit une hausse de 17,2% ; c'est la branche agriculture et élevage qui bénéficie le plus de création d'emploi passant de 63287 en 1997 à 73212 en 1998. Cette hausse atteint 15,7% de l'emploi en 1997.

■ Dans le secteur secondaire, c'est la branche textile qui bénéficie cette création d'emploi car si en 1997, on trouve 78186 travailleurs dans le secteur secondaire, en 1998 ce chiffre devient 116413 employés dont une augmentation de 48,9%.

■ Dans le secteur tertiaire, on rencontre un taux élevé de création d'emploi dans les secteurs du commerce, bâtiments et travaux publics. En 1997, cette évolution passait de 161005 à 208222 en 1998, soit une hausse de 30%.

⁷⁸Référence : X – “Rapport économique et financier”, Banque Mondiale, 1998

On ne peut pas nier alors les apports des institutions de la microfinance dans le développement de Madagascar. Le but de la microfinance est de lutter contre la pauvreté, cette pauvreté est caractérisée par un taux élevé de chômage, c'est pour cela qu'on constate une augmentation de l'emploi dans le secteur agriculture et de l'élevage. Le développement du secteur primaire est un élément essentiel dans le développement de Madagascar par la concentration de la propagation dans le milieu rural.

2.3. AU NIVEAU DES INVESTISSEMENTS :

Théoriquement, l'investissement est source de richesse pour les Keynésiens. Il n'y aura pas amélioration de la production en quantité ou en qualité sans l'intervention des investissements. "L'investissement direct réalisé a atteint 21,4 millions DTS en 1998 contre 10 millions en 1997, soit une augmentation de 100%"⁷⁹. Développer Madagascar consiste à satisfaire les besoins de la population. Alors il y a réduction de la pauvreté.

Le rôle de CECAM se concentre au financement des adhérents en investissant pour améliorer leur productivité et leur profit. L'incitation de la population à investir est très nécessaire pour favoriser le développement de Madagascar.

Une des finalités de CECAM d'accroître l'investissement en finançant le fonds de roulement des paysans et des PMI⁸⁰ et PME⁸¹. L'utilisation par ces dernières de nouvelles technologies engendre l'amélioration de la production. Il n'y aura donc pas donc développement économique sans financement suffisant des investisseurs (ménages, entreprises). On attend de ces financements l'augmentation des investissements privés.

A Madagascar, les agriculteurs n'utilisent que les méthodes traditionnelles pour cultiver. A cause de cela, la production malgache n'est pas acceptable dans le commerce international. Cette production ne suit pas les normes dues à l'absence de financement pour que ces agriculteurs investissent. La présence de la microfinance comme CECAM est donc très importante pour développer la production malgache à fin que Madagascar puisse faire la compétition internationale. Il n'y a donc que l'investissement qui permet le développement de Madagascar.

⁷⁹ Source : X : "Rapport économique et financier", Banque Mondial, 1998

⁸⁰ PMI : Petite et Moyenne Industrie

⁸¹ PME : Petite et Moyenne Entreprise

2.4. LE PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) :

Depuis ces 5 dernières années, l'augmentation du revenu des ménages, la mobilisation des capitaux, l'évolution de l'épargne nationale due aux activités des microfinances fait augmenter le PIB de Madagascar. Madagascar a connu un taux de croissance réel positif depuis 1991. “Entre 1991 et 1996 ce taux est de 1%, de 97-2000 : 4,3% et en 2001 : 6%”⁸². La croissance de Madagascar est encore insuffisante pour son développement. Mais il est évident que cette augmentation des capitaux favorise cette hausse du PIB et l'évolution du taux de croissance. Il est encore très important d'augmenter ces capitaux pour accroître le développement de la grande île.

3. IMPACT FINANCIER :

L'augmentation des membres du réseau CECAM fait augmenter aussi le volume du financement. Par la présence des prêts, le financement engendre la hausse des investissements. L'augmentation de la production due à ces investissements va engendrer la croissance des capitaux. On rencontre un développement économique après ce cycle économique. “Il est très important de considérer les activités de la microfinance car elles contribuent à une partie au développement. Le projet de microfinance a un grand avantage dans le cadre d'une transaction effectuée lors des projets de financement car sur un échantillon de 157 prêts accordés par ces institutions de microfinance à Antananarivo, 56% des transactions se feraient sans contrat ; 37,3% se feraient sur la base de contraintes morales ou sociales ; 4,7% feraient l'objet de garantie et 2 seulement se formaliseraient par une lettre d'engagement”⁸³. Alors, ces dernières ont une grande place dans le développement financière de la nation.

Le développement est dû aux changements positifs apportés par un phénomène. Les impacts des activités de microfinance concernent différents domaines : sociaux, économiques et financiers. L'épargne et le crédit contribuent au développement de Madagascar. Mais ces activités ne sont pas encore suffisantes pour augmenter son rang au niveau mondial. Il est alors important de suggérer quelques recommandations pour améliorer le bon fonctionnement de ces institutions en particulier CECAM à fin de combattre la pauvreté.

⁸² Référence : X – “Rapport annuel”, INSTAT, 2001

⁸³ Référence : X – “Microfinance à Madagascar”, Banque mondiale, 2000

CHAPITRE 2 : RECOMMANDATIONS ENVISAGEES :

Différents problèmes sont rencontrés par CECAM qui ont perturbé leur bon fonctionnement. Le développement apporté par les institutions de microfinance comme CECAM n'arrive pas à enlever la population dans sa pauvreté. Dans ce chapitre, différentes solutions sont envisagées pour favoriser le développement du réseau et d'atteindre la finalité de la microfinance qui est de lutter contre la pauvreté. Pour assurer alors cela, il faut prévenir toutes les parties. Dans ce chapitre, nous allons traiter les :

- **Recommandations pour le réseau ;**
- **Recommandations pour les membres.**

1. POUR LE RESEAU :

- Concernant le réseau CECAM, pour mieux développer la population, il faut que l'implantation de ce réseau se fasse dans plusieurs régions. Même si le réseau est en phase de croissance, il existe une faible couverture nationale du réseau et un faible impact national car “3% seulement de la population active est touché par ces activités”⁸⁴. Il est très important pour ces institutions d’élargir géographiquement ces réseaux afin de réduire la pauvreté à Madagascar.
- En 2004, selon l'INSTAT, “54% de la population malgache sont des femmes et elles font partie des plus pauvres car seuls 30% de ces femmes travaillent dans les activités formelles”⁸⁵. Il faut envisager alors de développer le microcrédit aux femmes et qui engendre l'amélioration des crédits directs et privés. L'application de ce projet peut enrichir les méthodologies des IMF (Institution de microfinance mutualiste). Pour atteindre le développement de Madagascar, toute la population active doit entrer dans les activités économiques. Dans ce cas, il faut cibler les femmes à participer à ce développement.
- Le plafond des crédits octroyé par CECAM comme toutes les autres institutions est encore faible. Ceci n'arrive pas à financer en totalité les matériaux et les machines qui peuvent faire tourner les petites entreprises. La solution est alors d'inciter la population à faire des dépôts surtout les dépôts à terme et le plan épargne. Cette solution permettra d'augmenter le montant des prêts à fin d'améliorer le niveau d'investissement.

⁸⁴ Source : X – “Rapport APIFM 2000”, APIFM, 2000

⁸⁵ Source : X – “Rapport Annuel 2004” , INSTAT, 2004

- Chaque réseau doit donner une liberté aux membres. Pour assurer la satisfaction due au seuil atteint par les multiples efforts effectués, la liberté des membres est nécessaire pour favoriser l'autonomie financière acquise par chaque membre. La durée d'utilisation du crédit semble peu déterminée, car tout dépend du chronogramme d'activités établi par cet organisme.
- La procédure d'octroi ou la gestion de crédit demande plus de temps pour le faire accepter. En attendant la réponse, les membres perdent confiance avec la fluctuation économique. Cette perte de temps va engendrer l'augmentation des coûts d'investissement. Pour satisfaire la clientèle, ces institutions doivent faciliter la mise en place de crédit pour que le nombre de financement augmente.

2. POUR LES MEMBRES :

- Quelquefois, les bénéficiaires de crédits n'utilisent pas le prêt qu'ils ont demandé comme prévu dans le contrat. Au lieu de faire de l'exploitation, ces gens dépensent le prêt dans des consommations non productives. Dans ce cas, il y a retard des remboursements, même arrêt de ceux-ci. Alors, les non remboursements vont causer la perte dans le réseau et le gaspillage de la chance de s'en sortir pour les membres. Il y a donc limite de développement, lorsque ces membres ne sont pas conscients de leur responsabilité sur le respect des instructions concernant le crédit.
- “Le nombre des adhérents des institutions financières n'est que 3% de la population”⁸⁶. Cette dernière a peur des procédures dans ces institutions. Il est alors revient à ceux qui sont déjà membres d'inciter leur entourage pour entrer dans les microfinances. Ceci va améliorer les conditions de vie de chaque ménage et engendrer le développement du pays.

3. CONCLUSION :

La microfinance contribue au développement de Madagascar. Mais sa part dans ce développement n'est pas encore suffisante pour assurer une forte croissance économique. Dans ce cas, le réseau et ses membres doivent prendre leur responsabilité et des nouvelles méthodologies pour assurer ce développement.

⁸⁶ Source : X – “Rapport APIFM 2000”, APIFM, 2000

CONCLUSION GENERALE :

Au terme de cette étude sur « la part de la microfinance dans le développement de Madagascar », on a pu caractériser les différents organismes de microfinance et surtout celle de CECAM : « Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels ». Elle fait partie des institutions en microfinance mutualiste, le domaine de ce mémoire est alors basé sur une mutuelle financière.

La microfinance permet aux pauvres d'accumuler des actifs par l'intermédiaire soit de la mobilisation de l'épargne, soit de l'investissement productif provenant des emprunts. A Madagascar, il existe deux types de microfinance dont les Institutions Mutualistes Financières (IMF) et les Institutions Non Mutualistes Financières (INMF). Ces institutions de microfinance sont récentes dans la Grande Île et se développent lors de l'application du « Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté » ou DSRP.

Comme toutes les IMF, le réseau CECAM fait les activités de collecte d'épargne et l'emprunt de crédit. Sa particularité est de financer les fonds de roulement des activités en cours des membres. CECAM est devenu le premier réseau financier décentralisé à Madagascar par le nombre de membres ruraux, le nombre de caisses, le volume des fonds propres mobilisés, ainsi que le nombre et le volume des crédits distribués.

Dans le but de lutter contre la pauvreté, les institutions de microfinance contribuent au développement économique national par le biais de la croissance du revenu, de la création d'emploi, de l'amélioration des investissements et de l'amélioration du mode de vie sociale. Mais ces différentes évolutions ne sont pas encore suffisantes pour le développement de Madagascar au niveau mondial.

ANNEXES

Annexe 1 : Madagascar : Le réseau CECAM



Annexe 2 : LES CREDITS CECAM

TYPES	SA RAISON D'ETRE	AVANTAGES
PRODUCTIF	Mise à disposition du fond nécessaire à l'investissement	<ul style="list-style-type: none"> - Calendrier et conditions cultureaux respectés - Meilleurs rendements
COMMERCIAL	Pour instaurer le professionnalisme et la compétitivité	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir plus de fonds de roulement - Améliorer le stock de marchandise
GRENIER COMMUN VILLAGEOIS	Aider les producteurs à mieux gérer leur production	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir la période de soudure - Vente de la production à meilleur prix
LOCATION VENTE MUTUALISTE (Crédit bail)	Pour mieux équiper les producteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de moyens de production à disposition - Meilleur rendement
SOCIAL	Pour faire face aux imprévus	Problème de trésorerie inexistant
CULTURES PERENNES	Pour la culture d'arbre fruitier et d'exportation	Diversification des sources de revenu
ACHAT DE TERRAIN A BATIR OU CONSTRUCTION	Pour l'amélioration du niveau de vie	Sérénité face à la hausse du loyer
F.I.F Fonds d'Immatriculation F	Résoudre les différents problèmes fonciers	Mise en valeur de son propre terrain

Annexe 3 : LES DEPOTS CECAM

TYPE	PROCEDURE	AVANTAGES
DEPOT A VUE	<ul style="list-style-type: none"> - Déposer votre argent à la CECAM - L'argent reste à votre entière disposition (versement et retrait libres) - Versement illimité - Retrait en fonction de vos versements 	<ul style="list-style-type: none"> - argent en sécurité non gaspillé - suivi permanent de vos avoirs - aucun frais à payer
DEPOT A TERME	<ul style="list-style-type: none"> - Choisissez le montant de votre épargne - Déterminer la durée de votre dépôt - Etablissez le contrat de pot avec la CECAM 	<ul style="list-style-type: none"> - non gaspillage de votre argent - épargne rémunérée - aucun frais
PLAN D'EPARGNE PROJET	<ul style="list-style-type: none"> - choisissez le montant de votre épargne - verser les tous les mois sans aucune interruption durant 12 à 36mois - Etablissez le contrat de dépôt avec la CECAM 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne préparation du projet - Epargne rémunérée - Accumulation de capital - Facilitation de la demande de crédit - Taux d'insert réduit pour un crédit LMV (matériels agricoles et élevages)

LISTE DES ABREVIATIONS

- A** ACCS : Association de Crédit à Caution Solidaire
ACECA : Association des Coopératives et de crédit d'Afrique
ADEFI : Action pour le Développement et de Financement de microfinance
AECA : Association d'Epargne et de Crédit Autogérée
AFD : Agence Française de Développement
ANAE : Association Nationale pour des Actions Environnementaux
APEM : Association pour la Promotion de l'Entreprise à Madagascar
APIFM : Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualistes
AVEAMM : Association pour la Valorisation et l'Extension de la Moyenne Mania
- B** BIT : Bureau International du Travail
BOA : Banks Of Africa
BTM : Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra
- C** CDA :
CECAM : Caisses d'Epargne et Crédit Agricole Mutuels
CEM : Caisse d'Epargne de Madagascar
CIDR : Centre International de Développement et de Recherche
COI : Crédit Commercial Individuel
COP : Commission d'Octroi de Prêts
CRCAM : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est
CSBF : Commission de Supervision Bancaire et Financière
- D** DID : Développement International Desjardins
DSRP : Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
- E** EAM : Entreprendre à Madagascar
- F** FAO : Food and Agriculture Organisation
FED : Fonds Européen de Développement
FENU : Fonds d'Equipement des Nations Unies
FERT : Fondation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre
FID: Fonds International pour le Développement
FIFATA : Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha
FIGAM : Fonds International de Garantie Mutuelle
- G** GCV : Grenier Communautaire Villageois
- H** HASYMA : Hasy Malagasy
- I** ICAR : International de Crédit Agricole et Rural
IMF : Institution en Microfinance Mutualiste Financière
INMF : Institution en Microfinance Non Mutualiste Financière
- K** KMM : Komity Mpanara-Maso
KMP : Komity MPitantana

- L** LVM : Location Vente Mutuelle
- M** MEC : Mutuelles d'Epargne et de Crédit
MEFB : Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget
- O** ONG : Organisation Non Gouvernementale
OTIV : Ombon-Tahiry Ifamfisamborana Vola
- P** PANAGED : Plan d'Action National Genre et Développement
PIB : Produit Intérieur Brut
PME : Petite et Moyenne Entreprise
PMI : Petite et Moyenne Industrie
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PSV : Part Social Variable
- S** SAF-FJKM : Sampan'Asa Fampandrosoana-FJKM
SIPEM : Société d'investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar
- T** TIAVO : Tahiry Ifamonjena Amin'ny Vola
- U** UNICECAM : Union Interrégionale des CECAM
URCECAM : Union Régionale des CECAM
USAID : United States Agency for International Development
- W** WOCCU : World Council of Credit Unions

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des activités des IMF de 1996-2000.....	15
Tableau 2 : Présentation des IMF	16
Tableau 3 : Les caractéristiques de chaque type de crédit	39
Tableau 4 : Evolution de la caisse CECAM	40
Tableau 5 : Nombre de sociétaires	42
Tableau 6 : Ressource de CECAM en 2000 :	43
Tableau 7 : Ressource interne de CECAM	44
Tableau 8 : Encours de crédit en 2000.....	45
Tableau 9 : Structure financière	48

LISTE DES SCHEMAS

Schémas 1 : Structure des investissements	25
Schémas 2 : Structure du réseau CECAM	30
Schémas 3 : Organigramme d'un réseau CECAM	31
Schémas 4 : Organigramme d'un URCECAM	33

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Histogramme de l'évolution du nombre de caisse	41
Graphique 2 : Histogramme de l'évolution de l'effectif des sociétaires.....	42
Graphique 3 : Octroi de crédit	45

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Madagascar : Le réseau CECAM	66
Annexe 2 : LES CREDITS CECAM.....	67
Annexe 3 :LES DEPOTS CECAM	68

BIBLIOGRAPHIE

- 1- HIRSCHMAN Albert : “Stratégie du développement économique”, Edition Ouvrières, Paris 1964
- 2- HUMBERT Lucien : “Les systèmes d'épargnes et de crédit décentralisés”, Edition Economica, 1990
- 3- LEDGERWOOD : “Manuel de Microfinance”, SBP/ Banque mondial, Washington 1999
- 4- MASON Edwards : X - “La planification économique des pays sousdéveloppés”, 1958
- 5- MATTART Fernand : “Finance et développement”, 1974
- 6- NTEZIYAREMYE Anastase : “La caisse associative d'Epargne et de crédit des entrepreneurs et des commerçants”, Revue de littérature : Série de recherche, 1997
- 7- NTEZIYAREMYE Anastase : “La pratique de Microcrédit dans les pays en développement”, Revue de littérature : Série de recherche, 1996
- 8- ROUSSEAU Patrick : “Théorie financière et décision d'investissement”, Edition Economica, 1990
- 9- SAUSSIER Gilles : “Le Microcrédit, moteur de développement”, Dunot, 1996
- 10- X : “Procedure CECAM 2005”; CECAM 2005
- 11- X : “Document stratégique pour la réduction de la pauvreté”, Coopération Madagascar – Banque Mondiale, 2003
- 12- X : “Historique de la CECAM”, CECAM, 2004
- 13- X : “Le Microfinance dans les pays en développement”, Edition CIRAD, 1997
- 14- X : “Microfinance à Madagascar”, Banque mondiale, 2000
- 15- X : “Rapport annuel”, INSTAT, 2004
- 16- X : “Rapport APIFM 2000”, APIFM, 2000
- 17- X : “Rapport économique et financier”, Banque Mondiale, 1998
- 18- X : Prospectus “Le réseau CECAM”, CECAM, 2004
- 19- ZERAH Dov : “L'Economie par les textes”, Edition BREAL, 1993

TABLE DES MATIERES

Sommaire..	1
Remerciement	2
Introduction.....	3
Partie 1: Généralité sur la microfinance.....	5
Chapitre 1 : Définition	6
1. Microfinance	6
2. Axes principaux et objectifs.....	6
2.1. Les axes principaux.....	7
2.2. Les objectifs de la microfinance	7
3. Environnement de la microfinance et du mutualisme.....	8
 Chapitre 2 : Historique de la microfinance a madagascar	10
1. Son origine	10
2. Les acteurs de la microfinance.....	11
2.1. Les institutions financières mutualistes :	11
2.2. Les institutions microfinances non mutualiste financiere.....	13
3. Phase de développement et de croissance.....	13
3.1. Phase d'implantation (1990-1995).....	13
3.2. Phase de developpement et de croissance (1996-2001).....	14
3.3. Situation actuelle et perspectives	16
 Chapitre 3 : les théories applicables a la microfinance	18
1. L'épargne	18
1.1. Définition	18
1.2. Pourquoi épargner	19
1.3. Le rôle économique de l'épargne	20
2. Le crédit	20
2.1. Définition	20
2.2. Le rôle du crédit dans la croissance	21
3. Le financement.....	21
3.1. Définition	21

3.2. Le cycle de financement	22
3.3. La recherche des moyens de financement.....	22
4. L'investissement	23
4.1. Définition	23
4.2. Structure d'investissement	24
4.3. Le rôle économique de l'investissement :.....	26
 Partie 2: Présentation de l'institution CECAM.....	27
Chapitre 1 : Le fonctionnement de CECAM	28
1. CECAM en question	28
1.1. Son histoire :	28
1.2. Structure d'un reseau CECAM	30
1.3. Organisation d'un CECAM	31
2. Les activités de CECAM :	34
2.1. Les membres :	34
2.2. Les dépots :	35
2.3. Les crédits :	35
3. Evolution des opérations d'URCECAM.....	40
3.1. Au niveau de la caisse.....	40
3.2. Au niveau des sociétaires	41
3.3. Evolution du dépôt et du crédit :	43
 Chapitre 2 : Evaluation des projets cecam	47
1. Système de gestion :.....	47
2. Le bilan	48
3. Les résultats attendus	49
 Chapitre 3 : Identification des forces et des faiblesses du réseau CECAM.....	50
1. Ses avantages	50
2. Problèmes et limites	51
 Partie 3: Microfinance et le développement	54
Chapitre 1 : les impacts socio-économiques :	55

1. Les impacts sociaux :	55
1.1. Au niveau du mode de vie :	55
1.2. Au niveau des expériences :	56
2. Impacts économiques :	57
2.1. Amélioration du niveau de vie :	57
2.2. Au niveau de l'emploi :	58
2.3. Au niveau des investissements :	59
2.4. Le produit interieur brut (pib) :	60
3. Impact financier :	60
 Chapitre 2 : Recommandations envisagées :	61
1. Pour le réseau :	61
2. Pour les membres :	62
3. Conclusion :	62
 Conclusion générale :	63
 Annexes	64
 Liste des abréviations	68
 Liste des tableaux	70
 Liste des schemas et des graphiques	71
 Liste des annexes	72
 Bibliographie	73
 Table des matières	74

Nom : RASOANAIVO
Prénoms : Rohy Toky
Lot IT 93F Itaosy
102 Antananarivo
Tel : 0331480865

LA PART D'UNE MICROFINANCE DANS LE DEVELOPPEMENT DE MADAGASCAR

ETUDE BASEE SUR LE RESEAU CECAM ANALAMANGA

Résumé :

A Madagascar, les activités de microfinance se sont évoluées depuis 1990. Les institutions de microfinance assurent la fourniture à long terme des services essentiels pour ceux qui sont exclues habituellement des circuits formels de financement. C'est pour cela que les intervenants et les acteurs de ces institutions sont devenus très importants.

Le gouvernement malgache utilise la microfinance comme une solution de lutte contre la pauvreté. Elle prend des formes diversifiées pour attirer la population à contribuer au développement de l'île. Ce présent mémoire traite les activités de microfinance effectuées par l'institution mutuelle Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels (CECAM) pour développer Madagascar.

Nombre de page : 77
Nombre de tableau : 09
Nombre de schémas : 07

Rubrique : Economie
Mots clés : Finance, Epargne, Microcredit, Développement, Institution Financière Mutualiste (IMF), Institution financière Non Mutualiste (IFNM)

Encadreur : Madame Emiliène RAPARSON

Année universitaire : 2004 - 2005